



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Michel Gauthier a déposé officiellement, hier, son bulletin de candidature au leadership du Bloc québécois. Le député de Roberval dit avoir l'appui écrit de 103 des 157 personnes qui auront droit de vote au conseil général qui désignera le successeur de M. Bouchard, le 17 février.

## Gauthier gardera sa pension

### Le candidat à la direction du Bloc lorgne Stornoway

MARIO FONTAINE

Michel Gauthier veut bien succéder à Lucien Bouchard comme chef du Bloc québécois, mais pas renoncer comme lui à sa pension d'ancien député s'il est élu. Autre divergence, l'aspirant au leadership bloquiste pourrait s'installer à Stornoway, la résidence officielle du leader de l'opposition que M. Bouchard a toujours refusé d'occuper.

M. Gauthier a apporté ces précisions hier, après avoir déposé officiellement son bulletin de candidature au leadership du Bloc. Le député de Roberval dit avoir l'appui écrit de 103 des 157 personnes qui auront droit de vote au conseil général qui désignera le successeur de M. Bouchard, le 17 février.

S'il l'emporte effectivement sur son unique adversaire, la députée Francine Lalonde, et devient chef de l'opposition officielle aux Communes, M. Gauthier bénéficiera d'une substantielle augmentation de salaire. Le chef de l'opposition gagne 49 100 \$ par année de plus qu'un simple député (64 400 \$), sans compter des frais et déductions qui peuvent porter le total à 149 500 \$.

À cela il faudra aussi ajouter sa pension d'ancien député de Roberval à l'Assemblée nationale, où il a siégé sous la bannière du Parti québécois de 1981 à 1988. Il a été impossible hier de connaître le montant de cette pension. « C'est mon choix, je ne changerai pas cet état de choses », a assuré le politicien de 45 ans à l'occasion d'une conférence de presse à Montréal.

Lucien Bouchard avait lui aussi commencé par dire qu'il cumulerait sa pension d'ancien député fédéral à son nouveau salaire de premier ministre du Québec. Il s'est ravisé le week-end dernier et a annoncé qu'il verserait sa pension fédérale au Trésor québécois le temps qu'il dirigera le gouvernement.

Le cas de M. Gauthier est un peu différent, puisqu'il touchait déjà sa pension du Québec. Son salaire de député et de leader du Bloc en Chambre était toutefois bien inférieur à celui qu'il touchera s'il succède à M. Bouchard.

La question ne se pose pas pour Mme Lalonde, qui ne touche pas de pension du Québec. Contrairement à M. Gauthier et à l'immense majorité des députés du Bloc québécois, la députée de Mercier avait aussi renoncé, à

la fin de l'été, au lucratif régime de pension du gouvernement fédéral ancienne formule. Un régime qui ne s'appliquera pas aux futurs élus.

Stornoway...peut-être

Le Canada anglais avait crié au meurtre à l'idée de voir M. Bouchard retirer une pension qu'il avait pourtant gagnée. L'hallali retentira sans doute de nouveau si M. Gauthier décide d'emménager à Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition.

Le député de Roberval n'a pas encore arrêté sa décision, mais il réfléchit à cette possibilité. Il n'a, en tout cas, pas « d'objections de principes ». « On avait gardé Stornoway avec tout ce que ça implique de coûts, ou presque, et sans que l'opposition s'en serve. En temps et lieu on regardera cette question avec mes collègues », fait valoir M. Gauthier.

Interrogée plus tôt cette semaine sur un possible déménagement à Stornoway, Francine Lalonde avait parue interloquée par la question. « Je consulterai », avait-elle fini par répondre. Le chef sortant, lui, n'a jamais voulu y mettre les pieds. M. Bouchard résidait dans un hôtel de Hull.

De fait, les députés du Bloc habitent tous, sauf erreur, du côté québécois de l'Outaouais. Les règles de la formation ne le prescrivent pas explicitement, mais cela leur avait été fortement suggéré au lendemain de leur élection, en octobre 93.

Un programme chargé

Confiant de remporter la course au leadership, M. Gauthier promet, s'il est élu, d'accroître la présence du BQ dans les comités et de s'assurer que le travail des 52 députés soit très dynamique. Sous sa gouverne, dit-il, le parti continuera également de promouvoir la souveraineté et de défendre les intérêts du Québec au parlement fédéral.

L'aspirant à la direction du BQ veut aussi impliquer davantage les élus dans les choix politiques du comité de la période des questions. Les femmes étaient totalement exclues de ce comité jusqu'à présent, « c'est une faiblesse dont je m'étais aperçu », assure M. Gauthier.

Il entend aussi préserver l'autonomie du Bloc par rapport au Parti québécois, tout en parlant de complémentarité entre les deux formations. L'ex-leader et futur premier ministre, Lucien Bouchard, parlait récemment quant à lui de « synergie » Bloc-Parti québécois.

## Québec ampute 400 postes à l'Environnement

### Les grands projets industriels et miniers soumis à l'évaluation environnementale

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse

Le ministère de l'Environnement perdra 400 postes, une importante opération de compressions budgétaires qui ne devrait toutefois pas se traduire par de nombreux licenciements, promet le titulaire du ministère, Jacques Brassard.

Devant cette nouvelle difficulté à faire avaler aux milieux environnementaux, le cabinet Parizeau avait choisi d'adopter, hier, à sa dernière réunion, les ultimes dispositions du décret assujettissant les grands projets industriels et miniers aux procédures d'évaluation environnementales. Ces projets seront soumis à une procédure d'évaluation des impacts environnementaux qui ne devra pas durer plus de 15 mois. Le règlement avait été adopté il y a 15 ans, mais son article le plus contraignant pour la grande industrie n'avait pas été promulgué.

Quant aux compressions, avec les retraites anticipées, la disparition de postes non occupés et un programme volontaire de répartition de la semaine de travail sur quatre jours, c'est finalement moins de 150 personnes qui seront mises en disponibilité, a expliqué hier le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard.

Dans les ministères on est à annoncer aux cadres et aux employés les compressions budgétaires à venir — une première ronde seulement, car une deuxième vague, rendue nécessaire par la décision de ne pas augmenter la taxe de vente, reste à venir. À l'Environnement, les annonces aux employés se terminent aujourd'hui. Ce sera fait vendredi à la Justice et très prochainement à l'Agriculture. À l'Énergie les réductions de postes seront aussi importantes que dans les deux précédents ministères, mais moindres qu'à l'Environnement.

Comme les fonctionnaires jouissent de la sécurité d'emploi absolue, ils ne peuvent être licenciés, et tout au plus leur mise en disponibilité fait-elle passer leurs salaires des budgets de l'Environnement à ceux de l'Office des ressources humaines.

Hier, le ministre Brassard a précisé que plus de 70 cadres seraient « libérés » — qu'ils devraient changer de ministère —, « mais l'effort qui est fait vise à ne pas affecter la qualité des services », a-t-il dit. L'Environnement compte plus de 200 occasionnels, mais encore là, M. Brassard espère que le nombre des licenciements sera réduit au minimum. « Les congédiements comme tels, on essaie de les réduire à zéro », a-t-il dit.

L'automne dernier, l'Environnement avait eu comme cible des compressions de l'ordre

de 24 millions, un objectif réduit de moitié après réexamen des coupes qui ont déjà été faites au cours des récentes années. Les compressions, dans un premier temps, seront de 11 millions, selon un document produit par le sous-ministre Jean Pronovost et rendu public hier par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

Le même document indique aussi que Québec imposera une tarification nouvelle pour l'accès aux parcs provinciaux — il est question de 2 \$ par jour.

Titulaire de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn a souligné que son ministère serait prêt à recevoir de nombreux fonctionnaires mis en disponibilité. Environ 80 employés à temps complet supplémentaires seront nécessaires pour la distribution de main à main des chèques qui débutera la semaine prochaine pour les jeunes assistés sociaux — une cohorte de 25 000 à compter de



Jacques Brassard

février, grossie par un groupe similaire à compter du premier mars. La présidente du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui compte 40 000 membres, Mme Danielle-Mauve Gosselin, a vertement dénoncé les compressions décriées à l'Environnement. Même si le nombre d'employés qui perdront réellement leur emploi peut être minime, « il y aura 400 postes de moins à l'Environnement, ce qui réduira les services », note-t-elle. Mme Gosselin s'inquiète surtout de la capacité des municipalités de remplir des responsabilités que laisse tomber l'Environnement, comme par exemple le contrôle de la qualité de l'eau potable.

Surtout, la syndicaliste réprouve la décision du gouvernement de procéder à ces annonces avant même la tenue de l'important sommet socio-économique promis par Lucien Bouchard. La décision « ressemble à des coupures à la petite semaine » et non aux gestes appuyés par un consensus promis par le futur premier ministre, note-t-elle.

Pour Robert Caron, président du syndicat des professionnels, il ne sera pas facile pour l'Environnement de réussir à éviter les licenciements avec les objectifs de compressions mis d'avant. On parle de diminutions de l'ordre de 15 p. cent dans la mission de contrôle du ministère, note-t-il.



PHOTO PC

Le premier ministre Jacques Parizeau a présidé hier sa dernière réunion du Conseil des ministres avant de céder sa place à Lucien Bouchard. Le nouveau premier ministre sera en poste lundi. M. Parizeau a eu droit à une chaleureuse poignée de main du leader du gouvernement en Chambre, M. Guy Chevrette, et aux applaudissements nourris des membres de son cabinet ministériel.

## Le super-ministère économique pourrait revivre dans le gouvernement Bouchard

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le nouveau gouvernement de Lucien Bouchard qui doit entrer en fonction lundi prochain pourrait bien faire revivre le super ministère chargé de coordonner le développement économique comme au temps du premier gouvernement du Parti québécois de 1976-85.

Cette possibilité deviendrait réalité s'il n'en tenait qu'au vice-premier ministre, Bernard Landry, qui avait été nommé ministre d'État au Développement économique par le premier ministre Lévesque après la prise du pouvoir par le PQ, en novembre 1976.

M. Landry, qui a discuté ces derniers jours de la formation du premier cabinet Bouchard avec le futur premier ministre, a discoursé sur ce sujet, hier avec des journalistes, avant son entrée à la réunion du Conseil des ministres.

« Gérard Tremblay (l'ancien ministre libéral) a dit que c'était son projet à lui... a dit, amusé, le vice-premier ministre avant d'ajouter que M. Bouchard a pris tous les conseils de ses adjoints et c'est lui qui décidera.

« C'est certain que l'action économique doit être coordonnée et au gouvernement de M. René Lévesque, j'ai eu l'occasion de faire cette coordination. Ce n'était pas parfait mais ce fut une très bonne expérience qui peut servir de matériel pour d'autres expériences », a expliqué M. Landry.



Bernard Landry

« Nous ne possédons pas suffisamment d'informations là-dessus mais j'ai lu les propos d'un homme en qui j'ai pleinement confiance, Gérard Lacoste, le président de la Bourse (de Montréal), qui m'a rassuré mais, pour le reste, il faudra que j'examine plus en profondeur toute cette question ».

D'autres nouvelles de ce genre, comme le déménagement du CN à Toronto, sont attribuées à la mauvaise humeur du Canada anglais.

À ce propos, M. Landry a quelque peu perdu patience pour écarter cette manière de justifier ou d'expliquer ces déménagements.

« Malheureusement, malgré toute ma bonne foi, je ne peux pas croire à toutes ces choses-là, a-t-il dit. Canadian Car a quitté Montréal en 1955 et il y en a qui ont trouvé moyen d'attribuer ça au nationalisme québécois, dans le temps de Maurice Duplessis.

« Alors, quand allons-nous arrêter ces fautes ? Les tendances lourdes de l'économie ne sont pas tellement tributaires de la conjoncture politique.

« L'an passé a été la meilleure année pour les investissements étrangers depuis plusieurs années. Même chose pour le commerce extérieur et les exportations. Alors regardons les choses en face. La politique, c'est une chose et tant qu'elle est compatible avec une vie économique fructueuse, l'interface est moins important qu'on le croit », a dit encore le vice-premier ministre.

## L'état de l'Union plaît à Bill Clinton

C'est un président Clinton extrêmement prudent qui a fait son discours sur l'état de l'Union devant les deux chambres du Congrès. Il semble avoir pris le parti de montrer aux Américains que son antagonisme avec les législateurs républicains ne l'empêche pas de gouverner.



En soulignant la nécessité pour les Américains d'être unis, il tente de les rallier à ses idées, un mélange d'une tradition qui remonte à Franklin Roosevelt et d'un conservatisme resserré à la sauce démocrate. Et il a profité de cette occasion solennelle pour se poser en homme modéré du centre, en vue des élections de novembre. De tout temps, l'occupant de la Maison-Blanche possède un avantage sur son adversaire, et M. Clinton n'a pas l'intention de le perdre par des initiatives hasardeuses.

On est ainsi loin des discours de Ronald Reagan et de George Bush qui prenaient tant de plaisir à attaquer leurs adversaires démocrates. C'était toutefois beaucoup plus facile pour eux, car ils sentaient que la marée de l'opinion publique tournait en leur faveur et que les démocrates étaient usés par le pouvoir. M. Clinton semble penser que, face à cette marée, le mieux qu'il puisse faire pour son parti est de rester encore quatre ans à la Maison-Blanche.

Au moment où s'ébranle la campagne à l'investiture républicaine, le président en a conclu qu'il est capable de battre un

Robert Dole, chef de la majorité au Sénat, ou des politiciens qui n'ont jamais été élus à une fonction importante, comme Pat Buchanan ou Steve Forbes. Et il se souvient de la campagne menée par le chef des républicains à la Chambre des représentants, Newt Gingrich, en 1994, et ne veut pas l'avoir comme adversaire direct.

Or, s'il se comportait en véritable chef de parti et voulait mener une équipe de candidats à l'assaut du Congrès pour en reprendre la direction, il devrait se mesurer à un Newt Gingrich en goguette, qui n'a aucune crainte de perdre son siège.

Cette stratégie prudente de la part du président Clinton révèle à quel point les démocrates sont à court d'idées. On est tenté de faire l'analogie avec les républicains des années 30, qui assistaient impuissants à l'avance des démocrates et leur opposaient des idées d'une autre époque. On ne voit, au contraire, qu'une vague similitude entre le discours sur l'état de l'Union de Clinton et les discours électoraux de Walter Mondale et de Michael Dukakis, et aucune ressemblance avec ceux de Teddy Kennedy, au début des années 70.

Aujourd'hui, ce sont les républicains qui savent faire vibrer la corde sensible des Américains. Sur la scène politique, les questions budgétaires et la réforme du système fiscal sont les grandes causes qui ont remplacé la lutte pour les droits civiques, la paix et l'environnement, d'il y a 20 ou 30 ans. Ce n'est pas que les Américains d'aujourd'hui manquent de cœur, mais plutôt qu'ils se rendent compte que beaucoup de programmes tradi-

tionnels sont entrés dans la phase des rendements décroissants, alors que les pratiques financières et fiscales de l'état recouvrent des injustices criantes.

Bill Clinton est un homme trop nuancé pour faire de l'obstruction systématique aux républicains et à leur programme détaillé. Comme le long débat sur le budget le montre, il sait adopter les idées de ses adversaires pour chercher à les améliorer. Cela n'est pas très difficile, car on a souvent l'impression que les républicains ne s'attendaient pas à une victoire aussi éclatante que celle de 1994 et que la faiblesse de l'opposition au Congrès les gêne un peu. Ils ont tendance à avancer intempestivement avec des idées mal formulées et ne savent souvent même pas les imposer en fin de compte.

Dans son discours, M. Clinton a précisé qu'il parlait de l'état de l'Union et non de l'état du gouvernement. Mais on ne dirait pas qu'il est mécontent de ce dernier. L'obligation de traiter avec le Congrès, dominé par l'autre parti, met en valeur l'importance de son rôle constitutionnel et ses talents personnels. De plus, l'heure n'est pas venue pour les démocrates de faire la lutte aux républicains sur le terrain des idées et M. Clinton n'est pas un homme à idées, comme John Kennedy ou Ronald Reagan.

Dans son discours, Bill Clinton a fait comprendre qu'il serait plus que content de rester quatre ans de plus à la Maison-Blanche pour continuer à travailler avec le Congrès de Newt Gingrich et de Robert Dole.

Frédéric WAGNIÈRE

## Drôle d'égalité !

La nouvelle a de quoi surprendre. Au point qu'on a d'abord du mal à y croire. Des centaines d'ouvriers seraient victimes d'une discrimination systématique à l'intérieur de leur propre syndicat, sous prétexte qu'ils ne sont pas citoyens canadiens.



On se dit qu'il s'agit sans doute d'une information tronquée émanant de travailleurs frustrés qui tentent de discréditer un bureau de direction syndical auquel ils s'opposent. Puis on se rend compte que cette histoire invraisemblable correspond à la réalité, même si sa dénonciation s'inscrit dans une campagne de maraudage entre deux organisations désireuses de représenter ces employés.

Au-delà de ces rivalités intersyndicales, il reste qu'une situation tout à fait anormale continue de prévaloir chez les 1 800 employés de Vêtements Peerless dont soixante-cinq pour cent sont d'origine étrangère. Or, même si tous sont obligés de verser une cotisation syndicale, la grande majorité d'entre eux n'ont pas le droit, en vertu d'un règlement interne, de tenter de se faire élire à la direction parce qu'ils n'ont pas la citoyenneté canadienne.

Même si cette disposition s'inscrit dans un souci de réserver les postes de responsabilité à des ouvriers établis ici depuis un certain temps et ayant assez d'ancienneté pour bien comprendre le fonctionnement interne de l'entreprise, elle constitue néanmoins une forme de discrimination fondée sur un critère qui n'a rien à voir avec les activités syndicales. Et qui viole un principe de la démocratie selon lequel tout contribuable doit, non seulement avoir le droit de choisir ses représentants, mais aussi celui de tenter de se faire élire.

On comprend mal que, dans le Québec d'aujourd'hui où la plus anodine apparence d'entorse à la Charte des droits et libertés peut mener à d'interminables procédures judiciaires et parfois à des conclusions aberrantes, on puisse pratiquer ouvertement une telle discrimination. Surtout dans le monde syndical où on s'est toujours vanté de se battre pour la justice et l'égalité de tous les travailleurs. Tant qu'on n'aura pas corrigé cette anomalie, les dirigeants syndicaux chez Peerless pourront continuer à dire que tous les ouvriers y sont sur un pied d'égalité. Mais ça ne changera rien au fait que certains d'entre eux y sont plus égaux que d'autres.

Pierre GRAVEL

## L'ANNULATION DES CONTRATS D'HELICOPTERES : 478 MILLIONS



DRÔLES RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### Une mauvaise herbe dans le jardin de Georges ?

Le message publicitaire que Radio-Canada présente pour inviter ses auditeurs à « prendre des nouvelles de leur monde » atteint presque son but : il est un portrait saisissant des grands drames qui se vivent par les temps qui courent.

Les images, de choc, sont autant de rappels que les humains crient à l'aide en de nombreux points du globe. Ce message, comme une pointe acérée rendue moins blessante parce qu'enveloppée de velours, est surtout remarquable par le choix de la chanson qui l'accompagne : la voix chaude de Georges Moustaki y évoque le jardin (désormais perdu) que serait notre monde sans sa violence, ses guerres, ses enfants qui souffrent à en mourir...

Et voilà que, parmi la détresse des survivants rwandais, le visage tremblant d'une enfant terrorisée par la bombe meurtrière d'Oklahoma City et les insensées violations des droits humains, voilà que se glisse l'image de Céline Dion essuyant une larme après une faiblesse vocale lors d'un spectacle !

La défaillance passagère d'une étoile de la chanson, adulée, riche, triomphante, est-elle comparable aux assassinats de petits innocents, aux vies brisées des victimes de la guerre ? Qu'est la peine des fans de madame Dion, mesurée à celle des orphelins de Shanghai ? Il m'apparaît qu'il y a un écart aux dimensions cosmiques. Comment a-t-on pu laisser passer une telle maladresse ?

Domage : ce message jusque-là démontait une grande sensibilité et suivait une ligne dramatique que la chanson de Moustaki rendait plus poignante encore. Mais voilà : une mauvaise herbe y a poussé, irritante comme toutes les mauvaises herbes dans un jardin réussi.

Geneviève NOBERT  
Saint-Jovite



Jeanne Blackburn

### « Pauvres » assistés sociaux !

Les prestataires de l'aide sociale vont être obligés d'aller chercher leur chèque. Après que le ministre Blackburn eut annoncé cette nouvelle, tous les défenseurs des pauvres opprimés se sont levés pour dénoncer cette mesure.

Il y a même un représentant de je ne sais quel groupe de défense des droits des BS qui a dit sur les ondes de la radio de Radio-Canada (CBF 690), le mercredi 10 janvier, que les pauvres BS allaient être obligés de sortir, même l'hiver au froid, ce que l'employeur du journaliste ne lui demande même pas.

Je ferai remarquer au monsieur que mon employeur ne me demande pas une fois par mois d'aller chercher mon chèque, mais bien de me présenter cinq fois par semaine pour gagner ce

chèque. Les pauvres BS s'offusquent du fait que le gouvernement procède à des vérifications. Je vous ferai remarquer que l'argent que je vous donne, je l'ai gagné.

Je trouve tout à fait normal que je vérifie si vous avez vraiment besoin de cet argent. Je suis d'accord avec le fait qu'une partie de mon chèque de paye sert à aider des gens dans le besoin; en même temps, je suis d'accord avec le fait que le gouvernement procède à des vérifications.

Mais l'argent que je vous donne doit servir uniquement aux gens dans le besoin. Si je vous donne cet argent, je peux donc faire des vérifications. A quand un organisme des droits de ceux qui paient ? A quand un organisme des droits de la classe moyenne ?

Gilles SIMARD  
Terrebonne

### Allaitement en public : la discrétion de rigueur

J'ai lu votre reportage intitulé « Maman et bébé se rassemblent au Westmount Square pour la tétée du midi ». Je vous avoue que je suis bouleversée, car j'ai moi-même allaité mes trois enfants jusqu'à l'âge de deux ans et demi.

Je trouve que, pour allaiter en public, on peut être vraiment plus discrète. Sur la photo, on voit deux femmes en train d'allaiter leurs enfants et je trouve cela magnifique. Mais ont-elles besoin de montrer leurs seins ? Lorsqu'il m'est arrivé d'avoir à allaiter mes enfants en public, j'apportais une petite couverture en flanelle pour me couvrir des regards « pas habitués ». Il est vrai qu'il faut sensibiliser le monde à l'allaitement maternel, car il n'y a rien de mieux que cela pour nos bébés.

Mais je ne crois pas que des démonstrations de ce genre pourront apporter de bons résultats car, même si je suis moi-même une femme « habitué » à l'allaitement maternel, j'ai trouvé ça un peu exagéré. Allaiter,

c'est beau, mais il faut aussi respecter les autres en allaitant naturellement et discrètement.

Peut-être que je suis un peu conservatrice. Mais, pour moi, c'est tellement intime et merveilleux que je ne peux pas me montrer si librement. Ne confondons pas le naturel avec l'exhibition !

Lidia PELLETIER

### Geste de solidarité

Il y a déjà plus d'un mois, on publiait à la une des journaux la nouvelle de la distribution de 1 500 sacs de couchage aux sans-abri de la région de Montréal. Ce fut un merveilleux geste de solidarité humaine de la part des policiers de la CUM.

Pourquoi 1 500 ? N'y a-t-il pas beaucoup plus que ce nombre de malheureux à Montréal, qui n'ont ni lit ni toit durant la période hivernale ? Jeunesse au soleil parle de 5 000 sans-abri, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Laval avance le chiffre de 20 000. D'autres, les optimistes et modérés, estiment le nombre de sans-abri entre 500 et 1 000 personnes totalement exclues. La confusion est totale dans ce secteur de la détresse humaine.

Le Conseil Canadien de Développement Social évalue à environ 50 000 l'armée des itinérants à travers le pays, principalement dans les grandes agglomérations urbaines. Pourtant, nous avons des statistiques précises dans tous les domaines, certains moins importants voire même insignifiants. Une connaissance plus précise de l'itinérance aboutirait à un programme et à une stratégie susceptibles de secourir les plus misérables parmi les 4 ou 5 millions de Canadiens en proie à la pauvreté et à la misère.

Dans notre pays, tous les citoyens, incluant les pauvres et les itinérants, devraient pouvoir obtenir la satisfaction de leurs besoins essentiels, y compris tout d'abord la nourriture et le gîte, à moins qu'on veuille imiter partout la façon de gouverner des Klein et des Harris. Ce n'est certes pas la

voie dans laquelle les chefs du gouvernement du Québec veulent s'engager.

Louis BEAUPRÉ

### Abus inconsidérés de l'homme sur la nature

Monsieur Marc Juneau,  
directeur,  
Réserve faunique Mastigouche

Lors de notre assemblée générale tenue le 26 novembre dernier, plusieurs membres ont manifesté leurs inquiétudes face aux coupes à blanc de plus en plus vastes et nombreuses qui détériorent considérablement la qualité biologique de la réserve faunique Mastigouche.

Constituée d'un environnement d'une grande richesse notre réserve mérite un meilleur sort, surtout si nous désirons et créer du développement durable et y favoriser des activités récréo-touristiques. Vous savez sûrement que, pour un bon nombre d'utilisateurs, l'activité pratiquée est avant tout un prétexte pour prendre un bain de nature. Les montagnes rasées, de plus en plus visibles dans la réserve, déplaisent considérablement à ceux qui recherchent la beauté du paysage et l'aspect bienfaisant de la nature. Elles sont plutôt de nature à rappeler les abus inconsidérés de l'homme sur ses ressources.

Une résolution adoptée lors de notre assemblée demande à notre conseil d'administration de s'impliquer dans la gestion des forêts. Nous intervenons donc par cette lettre auprès de votre administration afin que les méthodes de coupe respectent davantage la régénération naturelle des forêts, ainsi que le potentiel récréo-touristique du parc. Notre organisme tiendra bientôt un colloque qui traitera de la question. Nous vous soumettrons les positions qui y auront été arrêtées ainsi que les moyens que nous mettrons en oeuvre pour rencontrer nos objectifs.

Benoît LANTHIER  
Les Amis de l'environnement  
de Brandon



## Sauvons le TPQ !

Le Québec peut-il se permettre de mettre la hache dans une institution qui a accumulé, depuis 33 ans, une expertise hors du commun dans la production de pièces destinées aux quatre coins du territoire ?

Le Théâtre populaire du Québec mérite-t-il la sentence de mort que lui a signifiée le Conseil des arts et des lettres — l'organisme chargé de l'octroi des subventions en matière culturelle ?

Mérite-t-il d'être exécuté au moment même où il manifeste un second souffle remarquable ? A preuve ses deux dernières productions, *Scènes de la vie conjugale* et *L'Antichambre*.

Pourquoi baisser le rideau sur le théâtre qui va là où les autres n'iront jamais (à Fermont, Lasarre, Dolbeau, Gaspé, Sept-Îles...)? Sur l'une des rares institutions du monde artistique qui n'enregistre aucun déficit depuis dix ans ?

Le TPQ n'est pas le chantier maritime de Lauzon ni la tour du Stade olympique. Ce n'est pas l'un de ces gouffres sans fond où vont se perdre les fonds publics. C'est une petite opération efficace, dont l'expertise de tournée est rodée depuis plus d'un quart de siècle, qui en 33 ans n'a jamais annulé une seule représentation... et qui ne coûte même pas un demi-million au Trésor québécois !

Le budget d'exploitation du TPQ, qui donne de l'emploi à d'innombrables artisans du théâtre, est d'environ un million par année. Plus de la moitié vient de ses revenus autonomes, soit la vente des billets. Le reste — 402 000 \$ — vient de Québec.

Une goutte d'eau dans le budget de la culture.

\*\*\*

C'est durant l'été que le TPQ apprenait, de façon pour le moins brutale — par une fuite dans un quotidien —, le sort qu'on lui préparait. La raison alléguée par le comité d'évaluation du CALQ : la faiblesse de la direction artistique.

« Le TPQ avait eu une mauvaise saison l'an dernier », dit Jean Beaunoyer, critique de théâtre à *La Presse*, « mais cela n'a rien d'exceptionnel. Toutes les troupes font des fous de temps à autre et passent par des hauts et des bas. »

Le mystère, c'est que le CALQ ait opté pour la solution finale au lieu de recommander simplement un changement dans la direction artistique... laquelle, finalement, ne doit pas être si déficiente, puisque c'est toujours sous la direction de Maryse Pelletier que le TPQ, cette saison-ci, connaît un extraordinaire regain de qualité, conjugué à des succès d'auditoire.

L'automne dernier, par exemple, c'était presque impossible d'acheter des places aux supplémentaires de *Scènes de la vie conjugale*, et cela, à plus d'une semaine d'avis. Nous avons eu de la chance, il en restait deux, au bout de la première rangée. La salle était comble, et ravie. Je ne suis pas une incondionnelle d'Ingmar Bergman (l'auteur), mais l'art consommé de Louise Marleau, le jeu parfait de Paul Savoie... Nous étions tous aux anges.

Cette pièce a fait 33 représentations — neuf de plus que la moyenne du théâtre québécois.

*L'Antichambre* pourrait avoir le même succès. Le texte de Jean-Claude Brisville est d'une finesse délicate, d'esprit évidemment plus français que celui de Bergman, plus ironique, plus léger mais finalement plus dense. C'est un concentré de mille passions humaines éternelles : l'impitoyable combat de la vieillesse et de la jeunesse, la place de la femme dans la société, l'envie, l'ambition... le tout sur le passionnant fond de scène de la France au bord de la Révolution. C'est en même temps du théâtre populaire, tout à fait accessible.

Quant au reste, c'est, si je puis dire, la même formule, fondée sur l'économie des moyens et la flexibilité maximum (tourné oblige) : une mise en scène ingénieuse à décor unique de Fernand Rainville, seulement trois acteurs, mais extraordinaires (la très grande Françoise Faucher, Gérard Poirier et Dominique Leduc).

Évidemment, ce n'est pas du théâtre d'avant-garde, ni du théâtre hyper-branché, le TPQ ayant pour mission de produire des pièces de répertoire susceptibles de se prêter, à des coûts relativement modestes, à des tournées qui peuvent mener la troupe aussi loin que Maniwaki ou Gaspé.

On monte donc des productions à caractère intime, où le texte prend plus d'importance que les effets visuels. C'est de l'anti-Lepage. Et c'est très bien ainsi : cela contribue à maintenir la diversité culturelle, et il y a un très grand public pour ce genre de théâtre.

\*\*\*

Ces productions, dont certaines ont fait courir les foules à Montréal, le TPQ les vend, pour très peu cher (de 5000 \$ à 7200 \$ selon le nombre de sièges), à des centres culturels qui n'auraient jamais les moyens de faire venir les grosses troupes. La vente est « clé en mains » : sept heures de montage du décor, démontage, transport des techniciens et des comédiens, et même la promotion.

Cette expertise unique en matière de tournée, qui lui a valu, en 1992, le prix Rideau octroyé par l'Association des diffuseurs régionaux du Québec, le TPQ a proposé, en désespoir de cause, de la mettre au service des autres troupes. Refus cavalier. Et hop, le TPQ sera débranché cette année, et tant pis pour les contrats déjà signés !

Même Jean Beaunoyer, qui suit de près la scène théâtrale, ne s'explique pas cette sentence absurde : « Il y a eu une baisse d'auditoire, mais c'est tout le théâtre qui a souffert de la récession. »

Au TPQ, on explique que l'an dernier, la demande a été moins forte en province parce que les grandes troupes étaient subventionnées si elles voulaient faire « tourner » leurs gros succès. « On ne pouvait pas compétitionner avec *La Locandiera* du TNM, qui arrivait précédée d'un cahier de presse gros comme ça, alors que nous produisons des pièces qui n'avaient pas encore été montées ! »

Les contrats de tournée du TPQ sont signés avant la production de la pièce. Les autres troupes, qui n'ont pas cette vocation spécifique, vont à l'extérieur à l'occasion, et seulement avec des pièces qui ont déjà eu du succès à Montréal. Et elles iront à Val-d'Or, par exemple, mais pas à La Sarre ; à Rimouski, mais pas à Gaspé.

Mais en quoi une tournée en exclut-elle une autre ? Pourquoi ne pourrait-on pas voir à la fois *La Locandiera*, *L'Antichambre* et *La Forêt de Carbone 14* ? Et pourquoi priver le public de ces petits bijoux qui étaient en train de produire le TPQ sur sa lancée actuelle... et à prix d'aubaine en plus ?

L.G.

# OPINIONS

## Bibliothèque nationale : la dimension économique n'est pas le seul enjeu

BRUNO ROY  
ET PIERRE LAVOIE

Les auteurs sont respectivement président et directeur général de l'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ).

Il est faux de prétendre que l'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ) veut que la BNQ demeure « sur le site acieui de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice ».

Dans une lettre adressée aux dirigeants de la BNQ, en mars 1995, tout en reconnaissant les difficultés pour la BNQ de remplir son mandat dans les conditions inadéquates qui sont les siennes, et ce depuis plusieurs années, l'UNEQ s'opposait à la solution de louer plusieurs étages de l'édifice qui abritait le magasin Simpson, rue Sainte-Catherine, entre les rues Mansfield et Metcalfe. Il nous apparaissait non seulement impensable mais choquant que la BNQ, symbole par excellence de la mémoire et de la culture des Québécois francophones et de leurs créateurs, soit locataire dans son propre pays, qui plus est, dans un quartier identifié à la mainmise, pas si lointaine, des marchés financiers anglais sur l'économie du Québec.

Un symbole aussi riche de sens et essentiel au développement d'une culture nationale ne peut être « locataire » sans dévaloriser la littérature elle-même et, par voie de conséquence, la culture de tout un peuple. Un édifice locatif ne peut tout simplement pas accueillir une mission culturelle aussi majeure et essentielle sans dépersonnaliser la Bibliothèque nationale du Québec. L'exergue du « programme des besoins » rédigé sous la direction du directeur de la BNQ, en novembre 1990, ne dit-il pas que « Le premier livre d'une bibliothèque est son édifice » (Michel Melot) ? C'est pourquoi nous croyons que la seule solution qui doit être envisagée est celle de l'acquisition par la BNQ d'un ensemble immobilier qui souligne le rôle majeur de la littérature et de l'écrit dans la définition et la reconnaissance de l'identité québécoise.

Lysiane Gagnon (*La Presse*, 13 janvier), apparemment mieux informée que nous, parle d'acquisition. « La bibliothèque serait toutefois propriétaire de ses locaux, comme dans la formule condo. » Si le débat soulevé par l'UNEQ n'avait permis que cette avancée, cela aurait déjà été un grand pas. En effet, il vaut mieux être pro-

priétaire de son « condo » qu'en être locataire. (...)

Pour reprendre les termes utilisés par l'ex-directeur général de la BNQ, Jean-Rémi Brault, dans une lettre adressée aux journaux, mais non encore publiée, il nous apparaît toujours incongru « de louer la BNQ dans un ancien « magasin à rayons », entre un magasin de souliers et une boutique de vêtements », face au Château du sexe, à un Burger King, au Cabaret les Dolls et autres commerces tout à fait comparables à ceux de la rue Saint-Denis. Une bibliothèque nationale ne vend pas de livres. Elle est un lieu de fréquentation qui possède ses propres lois.

Nous pourrions discuter longuement avec tous nos interlocuteurs des mérites respectifs du centre-ouest et du centre-est de Montréal, de la nécessité de revitaliser en priorité l'ouest plutôt que l'est, du nombre d'universités, de librairies, d'établissements culturels à proximité de Simpson, ou de l'Édifice des Beaux-Arts, à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain, actuellement occupé par la BNQ qui y loge ses collections spéciales et son siège social, édifice qui pourrait être agrandi considérablement, ou encore de la Place des arts où l'ex-ministre de la Culture et des Communications, Liza Frulla, avait projeté d'ériger un édifice pour y regrouper tous les services de la BNQ. Dans ce débat, il est capital que la BNQ ne devienne pas l'enjeu, sinon l'otage, du problème épineux de la revitalisation du centre-ville de Montréal. Son mandat, sa mission sont autres.

Lorsque l'on nous reproche de ne pas « songer à intégrer la culture à la vie quotidienne », de ne pas considérer le potentiel que représentent les 200 000 personnes (dixit madame Gagnon) qui circulent dans le secteur des grands magasins, qui donc oublie alors les milliers de personnes qui circulent dans les couloirs Berri-UQAM et Place des arts, les personnes qui habitent le Quartier latin (et qui ne font pas qu'y travailler), les 39 481 étudiants de l'Université du Québec à Montréal et ceux du cégep du Vieux-

Montréal, ceux et celles qui habitent et travaillent dans le quartier au nord de la rue Sherbrooke, dans le secteur cosmopolite des rues Saint-Laurent et Saint-Urbain ? Ces personnes vivent elles aussi !

Madame Gagnon et monsieur Marsan sont-ils naïfs au point de croire que les milliers de personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux du centre-ville, qui effectuent leurs emplettes dans les grands centres commerciaux, que les 56 660 étudiants des universités Concordia et McGill (dont 34,6 % de francophones) vont arpenter quotidiennement ou régulièrement les rayons de la Bibliothèque nationale du Québec après leur travail, leurs courses et leurs cours ? Nous avons peut-être un « esprit de clocher », mais nous n'avons pas encore sombré dans l'angélisme...

Il faut que la BNQ soit davantage qu'un « condo » de deux ou trois étages à l'intérieur d'un édifice qu'elle partagerait avec d'autres institutions gouvernementales (Archives nationales, Institut national de la recherche scientifique, etc.). Si on envisageait de faire de ce bel édifice du début du siècle un équivalent du Centre Georges-Pompidou, à Paris, familièrement appelé Beaubourg, qui serait entièrement consacré aux arts, à tous les arts, et à la littérature, d'y aménager des salles d'exposition, de théâtre, de danse et de cinéma, des restaurants, etc., peut-être pourrions-nous être plus réceptifs à l'idée d'un tel projet qui permettrait au Québec de s'inscrire davantage dans la modernité. Mais ce n'est pas ce qui est proposé. Le soir, ce lieu sera sans nul doute aussi vide et aussi désert que « le vaisseau vide échoué au cœur du centre-ville » (l'actuelle BNQ), dont parle madame Gagnon.

Ce n'est pas nous qui pensons petit, qui avons une vision étriquée. Au contraire, nous voulons que la valeur symbolique constituée par la littérature et la culture du Québec, majoritairement francophone dans les collections de la BNQ, soit enfin reconnue, dans les faits et dans la pierre, comme une des valeurs fondatrices du

peuple québécois. Se contenter de deux étages dans un ancien « magasin à rayons », quel manque de grandeur, quel manque d'imagination. François Mitterrand était un véritable visionnaire. Les quatre tours de la Très Grande Bibliothèque de France permettront à ce pays d'entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle, alors que nous n'y accéderons vraisemblablement que par la petite porte.

Monsieur Marsan, au lieu de nous chercher querelle, pourquoi ne travailleriez-vous pas de concert avec nous à convaincre nos gouvernants de lancer un grand concours international d'architecture qui permettrait de doter le Québec d'un édifice qui ferait honneur au dynamisme du peuple québécois, toutes communautés réunies, qui célébrerait également l'apport de la culture québécoise francophone à la constitution du Québec moderne et à sa reconnaissance internationale ? Ce type de concours a donné quelques résultats intéressants à Paris (la pyramide du Louvre, l'Opéra Bastille, d'ailleurs réalisé par un Canadien-Anglais d'origine uruguayenne, Carlos Ott). Faisons preuve d'un peu d'imagination et d'audace, que diable ! (...)

Tous les pays connaissent, eux aussi, les affres des problèmes financiers ; ils luttent eux aussi contre des dettes énormes et « insupportables » ; ils jonglent avec des budgets qu'ils cherchent vainement à équilibrer, avec des charges sociales lourdes à assumer. Tous les pays, pourtant, acceptent de donner la place et les moyens qui conviennent à cette grande institution nationale. Aucun n'accepte de se doter d'un « Simpson national ». (Jean-Rémi Brault) Le projet de relocalisation de la BNQ ne saurait donc être réduit à sa seule dimension économique, comme le voudrait l'idéologie dominante. Triste à dire, mais nous en sommes au point où, dans notre société, on ne parle plus de culture mais d'industries culturelles, où on ne parle plus du livre, du disque, du spectacle mais du marché du livre, du disque et du spectacle. (...)



Le choix de l'ancien magasin Simpson, rue Sainte-Catherine, ne fait pas l'unanimité.

## Dans le Quartier latin, commerce et culture font excellent ménage !

GILLES MARCOUX

L'auteur est directeur général de la Société de développement du Quartier latin.

Sans vouloir rentrer dans le débat sur le déménagement de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), nous aimerions néanmoins faire une mise au point face à certaines déclarations de Madame Lysiane Gagnon dans son article paru le 13 janvier et intitulé « Le Vaisseau échoué ». Dans cet article, Mme Gagnon mettrait en doute le caractère culturel du Quartier latin, en particulier de la rue Saint-Denis à la hauteur de la BNQ, l'associant plutôt à une rue de bars et de boutiques de fringues. Or, la réalité commerciale du Quartier latin a bien changé ces dernières années, et elle se montre aujourd'hui beaucoup plus complexe que cela.

Sur un total de 130 commerces, le Quartier latin compte uniquement 14 bars soit une proportion de 8,7 %. Quant aux boutiques de vêtements, elles ne représentent que 2,5 % de la composition commerciale. Par contre, on dénombre 8 librairies et disquaires, une boutique d'affiches et de laminages et une galerie d'art (6,2 %), sans compter le Centre international d'art contemporain de Montréal, l'Institut Goethe, le Tritorium, le Centre Pierre-Péla-

deau, ainsi que les autres institutions culturelles et d'enseignement que Mme Gagnon n'a pas manqué de mentionner.

De plus, certains des bars du quartier sont aussi des lieux de diffusion culturelle. Par exemple, le Saint-Sulpice décerne annuellement un prix de poésie et est régulièrement l'hôte de lectures publiques et de lancements de livre, le pub L'Île Noire organise, chaque année, un Festival écossais (musique et expositions) et de nombreux cafés ont en permanence des expositions de jeunes photographes ou d'artistes locaux (Second Cup, Le Pelerin, Le Croissant de Lune, Café Chaos). Dans le Quartier latin, commerce et culture font donc bon ménage !

C'est d'ailleurs dans cette perspective que la Société de développement du Quartier latin oeuvre depuis plusieurs années pour consolider et pour développer le secteur comme pôle culturel, mémoire de la culture francophone montréalaise certes — le Quartier latin fut le site de la première université francophone à Montréal, ne l'oublions pas — mais désormais aussi comme l'un des carrefours de création et de diffusion de l'ensemble de la culture montréalaise contemporaine. Nous aimerions inviter Mme Gagnon à venir plus souvent au Quartier latin découvrir cette richesse.

En terminant, il nous paraît essentiel d'attirer l'attention sur la nature jusqu'ici réductrice du débat sur le déménagement de la BNQ, puisque ce débat se cantonne au choix jugé plus ou moins pertinent

de l'ancien édifice Simpson. N'est-il pas, en effet, tout aussi fondamental de se questionner, dès maintenant, sur l'impact qu'aura cette relocalisation sur l'utilisation et la mise en valeur des bâtiments qui seront vidés de leurs activités culturelles ? D'autant plus que l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice (rue Saint-Denis) et l'ancienne École des beaux-arts (rue Sherbrooke) sont tous deux des fleurons architecturaux désignés « édifices significatifs » par la ville de Montréal. Dans ce sens, quelle serait la meilleure utilisation faite du bâtiment de la rue Saint-Denis qui permettrait de consolider et d'accroître le caractère indéniablement culturel du Quartier latin ? Autant de questions auxquelles on se doit collectivement de répondre.

### Réplique

Notre correspondant se livre à une éloquente défense d'un quartier qui est, en effet, fort animé culturellement... mais qui n'avait nul besoin d'être défendu, puisqu'il n'était l'objet d'aucune attaque. Loin de mettre en doute le caractère culturel du Quartier latin, j'ai voulu démontrer que le centre-ville contenait plus de foyers de culture que ne le veulent certains préjugés. Je n'ai jamais écrit que la rue Saint-Denis était « une rue de bars et de boutiques de fringues », mais qu'à la hauteur de la BNQ, elle « compte davantage de bars et de boutiques de fringues que de librairies », ce qui est rigoureusement exact.

## Simpson : un site exceptionnel

ED CORAL

L'auteur est président de la Société de concertation pour le développement du centre-ville.

Monsieur Alain Dubuc, Comme vous le savez sans doute, il existe désormais au centre-ville de Montréal un regroupement de commerçants et de gens d'affaires appelé « Destination centre-ville ». Nos actions portent, entre autres, sur la vitalité commerciale et culturelle du centre-ville de Montréal ainsi que sur son développement. Tout comme Mme Lysiane Gagnon, nous sommes surpris et déçus de la position prise par l'Union des écrivains contre la possibilité que la Bibliothèque nationale du Québec s'installe dans l'immeuble du défunt magasin Simpson.

Nous croyons qu'il s'agit plutôt d'une excellente idée. Quotidiennement, 225 000 travailleurs, ainsi que 100 000 étudiants, circulent au centre-ville. La rue Sainte-Catherine est bien sûr l'artère la plus fréquentée de Montréal. L'emplacement de Simpson est on ne peut plus au cœur de Montréal, à proximité des universités, des musées, des librairies, des commerces et des restaurants. Ce choix permettrait d'ailleurs sûrement de rejoindre une nouvelle clientèle et d'élargir les publics cibles de la BNQ. Nous sommes convaincus que la clientèle actuelle et future de la Bibliothèque nationale du Québec appréciera la proximité de tous les services qu'offre le centre-ville et la facilité d'accès grâce aux stations de métro et aux milliers de places de stationnement.

L'éventualité que l'ancien édifice Simpson soit occupé par un organisme à fonction culturelle réjouit les gens du centre-ville, car il permet d'assurer une mixité commerciale / culturelle dans cette portion du centre-ville. Par ailleurs, l'arrivée de la BNQ dans le quartier permettra de contribuer de façon marquée à la revitalisation du secteur.

## POLITIQUE

## Québec freine en douce l'aide au logement pour les gens âgés

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ En douce, presque en secret, le gouvernement québécois a décidé de réduire la portée du programme d'aide financière au logement pour les personnes âgées.

L'âge d'admissibilité au programme Logirente, qui devait être abaissé à 56 ans cette année, est maintenu à 57 ans, a confirmé hier le cabinet du ministre de l'Habitation, Guy Chevrette.

Cette décision permettra des écono-

mies d'environ 2,5 millions au détrimment des quelque 2500 personnes âgées de 56 ans. Le programme Logirente permet une aide financière moyenne de 56 \$ par mois à quelque 55 000 personnes âgées, a expliqué Pierre Dubé, de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Cette aide permet de payer le coût du logement parce que des habitations à loyer modique (HLM) ne sont pas disponibles pour toutes les personnes âgées qui en auraient besoin.

Le gouvernement a pris l'engagement d'élargir l'admissibilité à ce programme. Toutefois, plutôt que d'ajouter un

groupe d'âge par année, il entend procéder plus lentement pendant son mandat, a expliqué hier Shirley Bishop, adjointe du ministre Chevrette.

Mme Bishop a rappelé que le gouvernement avait lancé divers autres programmes de rénovation de logements dans les centres-villes depuis un an et que les fonds de l'État n'étaient pas épuisés.

C'est en 1992 que le ministre des Finances du temps, le regretté Gérard-D. Levesque, avait annoncé une diminution graduelle de l'âge d'admissibilité à ce programme. Cet âge serait ramené de

60 ans à 55 ans à raison d'un an par année, avait indiqué M. Levesque dans son discours du budget.

Mais cette année, le décret qui devait abaisser l'âge de 57 à 56 ans n'a pas été adopté. Cette décision a engendré les protestations de groupes de défense de locataires.

« Cette mesure touchera des gens parmi les plus pauvres et les plus mal logés, très majoritairement des femmes », a déploré le porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant.

Il faut noter que lors de la Marche des femmes contre la pauvreté, en mai

1995, le gouvernement péquiste avait présenté la baisse de l'âge d'admissibilité au programme Logirente comme une des réponses aux demandes des femmes en matière d'habitation.

Le ministre Chevrette avait alors appelé que 76 pour cent des bénéficiaires de Logirente étaient des femmes âgées dont les revenus étaient faibles.

M. Chevrette avait aussi souligné que « la situation des femmes (ferait) l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre d'un mandat confié à la SHQ pour réviser les intentions gouvernementales en matière d'habitation ».

## Le projet de loi sur le droit de veto aggravera le mal, selon les Indiens

MANON CORNELLIER

de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Au lieu de se lier les mains avec son projet de loi sur le droit de veto, le gouvernement fédéral devrait plutôt démontrer qu'il entend faire respecter la volonté des Cris de la Baie-James de rester au Canada, soutient le chef Matthew Coon-Come.

« Le camp du NON bénéficierait substantiellement d'une position claire du gouvernement fédéral par laquelle il s'engagerait à utiliser la Constitution et les lois canadiennes pour assurer aux Cris la possibilité de demeurer, eux et leurs terres, au Canada », a déclaré M. Coon-Come devant le comité sénatorial qui étudie le projet de loi C-110.

Lors du référendum cri tenu en octobre dernier, plus de 90 pour cent des Cris ont dit vouloir demeurer au Canada, a rappelé M. Coon-Come. Et comme le gouvernement fédéral est lié aux Cris par la Convention de la Baie-James, il doit déclarer dès maintenant qu'il prendra les mesures nécessaires pour faire respecter leurs droits, a-t-il poursuivi.

Selon un sondage réalisé pour le grand conseil, deux Québécois sur trois appuient l'idée que les Cris puissent choisir de rester, avec leurs terres, au sein du Canada. Si le gouvernement fédéral confirmait cette politique, près du quart des tenants du OUI voteraient NON, précise l'enquête.

Les six associations autochtones qui ont comparu hier ont ré-

pété qu'elles s'opposaient à la loi sur le droit de veto. Elles veulent que le gouvernement recommence à zéro ou, au moins, apporte des amendements importants.

En vertu du projet de loi C-110, le gouvernement s'engage, dans certaines circonstances, à ne pas présenter d'amendement constitutionnel sans avoir obtenu le consentement préalable du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de deux provinces des Maritimes et deux de l'Ouest.

Les leaders autochtones demandent que cette formule ne s'applique pas aux dispositions les concernant et que le gouvernement fédéral garde son pouvoir d'initiative lorsqu'il s'agit de préserver l'unité nationale.

Pour eux, le projet C-110 est une « camisole de force » qui rendra encore plus difficile les changements souhaités par les premières nations et qui risque d'avoir un effet contraire à celui désiré.

« Le projet C-110 risque de lier les mains du gouvernement du Canada et de l'empêcher d'agir pour protéger le pays. (...) L'adoption de ce projet constitue une médecine qui pourrait aggraver le mal plutôt que de le guérir », a dit M. Coon-Come.

« Cette législation (...) est un cauchemar de dissension provinciale et régionale », a souligné le grand chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, visiblement sceptique face à la volonté d'agir du Sénat.

La présidente du Inuit Tapiri-

sat, Rosemary Kuptana, a souligné que le projet rendait encore plus rigide une formule d'amendement que les Québécois et les autochtones jugent déjà trop contraignantes. A l'avenir, a-t-elle souligné, on exigera que les provinces s'entendent sur une base régionale, encourageant du même coup ce qu'il y a de pire dans le régionalisme et le provincialisme.

Les organisations autochtones refusent de dissocier ce projet de loi de la stratégie fédérale sur l'unité nationale — qu'elles jugent d'ailleurs fort sévèrement.

« Les Inuit n'ont rien vu dans la stratégie fédérale qui puisse inspirer confiance », a dit Mme Kuptana avant de critiquer l'excès d'assurance affichée par le premier ministre avant le référendum et l'absence d'un plan B pour faire face au OUI.

Depuis, a-t-elle déploré, Ottawa a privilégié une approche cachotière et trop expéditive. M. Mercredi a déploré la tendance d'Ottawa de tenir les autochtones à l'écart.

« Gustafson, Ipperwash et, auparavant, Oka ont fourni une solution de rechange (pour se faire entendre), une solution dont nous ne voulons pas mais que nous ne pouvons éviter d'utiliser si le pays continue à nous traiter comme si nous n'existions pas », a-t-il averti.

Depuis le début des audiences du comité, lundi, seul le ministre de la Justice, Allan Rock, a défendu le projet de loi C-110. Tous les autres témoins ont suggéré, pour des raisons variées, que le Sénat apporte des amendements ou rejette le projet de loi.

## Somalie : Morneault maintient sa version

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Malgré un contre-interrogatoire implacable, un ancien commandant du Régiment canadien aéroporté a maintenu hier ses affirmations selon lesquelles il avait été relevé de son commandement sans préavis.

Le lieutenant-colonel Paul Morneault s'en est tenu à sa première déclaration au cours de son témoignage à l'enquête sur la Somalie, à savoir qu'il ignorait avoir des ennuis jusqu'au moment où le brigadier-général Ernie Beno lui en avait fait part, en octobre 1992.

M. Morneault a commandé l'Aéroporté pendant quatre mois à la fin de l'été et au début de

l'automne de 1992, alors que le régiment s'appretait à partir pour la Somalie dans le cadre d'une force multinationale d'aide humanitaire.

M. Beno a soutenu qu'il avait congédié M. Morneault parce qu'il n'avait plus confiance dans ses capacités de leader, que la formation laissait à désirer au sein du régiment et parce que M. Morneault n'avait pas réussi à y maintenir la discipline.

C'était la troisième journée de M. Morneault à la barre des témoins et Bruce Carr-Harris, l'avocat de M. Beno, l'a cuisiné au cours du contre-interrogatoire.

L'avocat a passé en revue une foule de documents et de lettres, soulignant des phrases qui au-

raient pu faire comprendre à M. Morneault que M. Beno n'était pas content de lui au cours des derniers jours précédant son renvoi.

M. Morneault, qui a passé trois ans à faire progresser une requête officielle à travers les dédales de la bureaucratie militaire dans le but d'obtenir le rétablissement dans ses fonctions, n'a pas bronché.

Il a dit que les lettres de M. Beno n'étaient rien de plus que des échos de ce qu'il avait lui-même raconté au général.

Il a soutenu qu'il croyait que M. Beno essayait de l'aider. M. Morneault a admis qu'il ne comprenait pas le ton d'une lettre que M. Beno lui avait fait parvenir peu avant qu'on ne le relève de ses fonctions.

Urgence

Bientôt sur vos écrans :

Télé-Monopole

TVA-TQS-CFCF :

un seul propriétaire.

Un bien mauvais moment  
pour affaiblir  
la télévision publiqueTouche pas  
à  
Radio-Canada

10¢ par jour toutes taxes comprises

à suivre...

L'association des réalisateurs  
de Radio-CanadaÇa, c'est  
la réalité.AU CANADA,  
64 % DES GENS SE DEMANDENT  
S'ILS SERONT CAPABLES  
D'ÉPARGNER SUFFISAMMENT  
POUR VIVRE UNE RETRAITE  
CONFORTABLE.Ça, c'est  
du concret.1 800 437-8810  
www.scotiabank.ca

Si les chiffres ne mentent pas, ils ne disent pas tout : beaucoup de gens ne savent pas combien il leur faudrait mettre de côté pour vivre une retraite confortable. C'est pourquoi nous avons mis au point le Diagnostic REER Scotia. En nous appelant dès maintenant au numéro ci-dessus, vous recevrez gratuitement un rapport personnalisé de sept pages qui vous aidera à déterminer le revenu dont vous aurez besoin pour vivre une retraite confortable. Grâce au plan d'action qu'il vous propose, vos objectifs de retraite deviendront réalité.

Diagnostic REER Scotia<sup>SM</sup>

Banque Scotia

\* Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

**POLITIQUE**

# Une avenue de solution au dossier des orphelins de Duplessis

Le protecteur du citoyen proposera une formule d'indemnisation sans égard à la faute

**NORMAN DELISLE**  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, va proposer une forme d'indemnisation sans égard à la faute pour dédommager les « orphelins de Duplessis » et clore ce dossier qui traîne depuis 30 ans.

« Arrêtons de parler de culpabilité, ne refaisons pas le procès de Nuremberg. Il faut aborder le dossier sous un angle nouveau », a dit Me Jacoby alors qu'il était interrogé hier par les députés de la commission parlementaire des Institutions, où il comparait.

Le protecteur du citoyen a convenu que ses réflexions n'étaient pas complètes dans ce dossier. Il a été saisi d'une plainte et présentera un rapport final en mai prochain.

Les « orphelins de Duplessis » regroupent quelque 4000 personnes ayant subi de mauvais traitements dans des institutions religieuses dans les années 1940 et 1950.

Un recours collectif que ces personnes ont intenté contre le gouvernement et contre les communautés religieuses a été rejeté le 1<sup>er</sup> septembre dernier par le juge André Denis de la Cour supérieure.

Le protecteur du citoyen a soutenu hier que le dossier des Orphelins « ne pourra pas se régler par les voies de la

justice traditionnelle. La justice traditionnelle veut qu'il faille établir la preuve de la faute de quelqu'un. Or il y a de fortes chances que sur le plan de la responsabilité civile, on ne puisse plus établir de faute ».

Pour Me Jacoby, il faut oublier les procédures juridiques et regarder l'affaire « sous un autre angle ».

« Tout le monde reconnaît que ces personnes ont été victimes d'un préjudice. Acceptons purement et simplement qu'il y a eu des victimes et que ces victimes méritent d'être compensées. Qu'on cesse de faire le procès des communautés religieuses du temps, des gouvernements de l'époque et de la médecine », a dit Me Jacoby en proposant de

trouver une formule d'indemnisation sans égard à la faute.

**Des précédents**

Le protecteur du citoyen a signalé que l'État québécois a déjà mis en place une telle forme d'indemnisation pour certaines catégories de personnes ayant subi un préjudice.

Il a cité le cas des accidentés du travail, qui sont indemnisés par les fonds d'une caisse alimentée par les contributions des employeurs.

Il a cité aussi le cas des accidentés de la route, qui jouissent depuis 1978 d'un régime d'indemnisation financé par tous les conducteurs de véhicules, et ce-

lui des victimes d'actes criminels, qui sont indemnisés par les fonds publics.

Me Jacoby a aussi rappelé un danger qui existe dans la justice traditionnelle, celui que « souvent les réclamations étaient absorbées par les honoraires des avocats ».

L'indemnisation sans égard à la faute « est l'avenue que je veux développer dans la tentative de solution que je proposerai », a conclu le protecteur du citoyen.

En décembre dernier, M. Jacoby avait indiqué que ses recommandations seront prêtes en février 1996 dans ce dossier. Il a cependant fait savoir hier que la complexité de l'affaire et les analyses requises vont retarder la publication de son rapport jusqu'en mai 1996.

**Sondage Gallup**

## Chrétien continue de perdre des appuis

La moitié des Canadiens (50%) approuvent la façon dont Jean Chrétien accomplit sa tâche de premier ministre ce mois-ci, selon un récent sondage Gallup. La faveur du public pour Jean Chrétien diminue donc pour le troisième mois de suite.

En octobre, l'appui accordé au premier ministre libéral était de 61%; il est passé à 59% en novembre, 54% en décembre et à 50% en janvier.

De plus, jamais Jean Chrétien n'avait obtenu un résultat aussi faible, les 54% du mois dernier constituant déjà un précédent.

Tout comme en novembre et en décembre, trois Canadiens sur 10 (30%) désapprouvent la façon dont le premier ministre accomplit sa tâche. Vingt pour cent n'ont pas d'opinion sur le travail de Jean Chrétien, une hausse par rapport aux 16% du mois dernier.

Ce mois-ci, les Ontariens et les résidents des Maritimes sont les Canadiens qui approuvent le plus le travail du chef du Parti libéral. A peu près six Ontariens (61%) et six résidents des Maritimes sur 10 (60%) approuvent la façon dont Jean Chrétien accomplit sa tâche. L'approbation diminue

quelque peu dans les Prairies (54%) et en Colombie-Britannique (53%).

Jean Chrétien continue de recevoir moins d'appuis dans sa propre province. Seulement 28% des Québécois approuvent sa façon de faire son travail ce mois-ci, comparativement à 50% qui la désapprouvent.

Le premier ministre semble récolter le plus d'appuis chez les jeunes Canadiens. Cinquante-cinq pour cent (55%) des Canadiens âgés entre 18 et 29 ans approuvent la façon dont il accomplit sa tâche, comparativement à seulement 42% des Canadiens de 65 ans et plus.

## Droits de la personne : Harris mise sur l'accroissement de l'économie

Presse Canadienne  
TORONTO

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, ne voit pas de problème à conclure des affaires avec des pays qui sont critiqués pour le non-respect des droits de l'homme, parce que l'accroissement de l'économie contribuera à augmenter leur niveau de vie et ainsi améliorer la situation.

M. Harris est récemment rentré de la mission économique de deux semaines d'Équipe Canada en Inde, au Pakistan, en Malaisie et en Indonésie, à laquelle participaient le premier ministre Jean Chrétien, plusieurs de ses homologues provinciaux et des gens d'affaires.

Le premier ministre Harris a souligné, hier, lors d'une conférence de presse, que la question des droits de l'homme avait été soulevée en même temps que les projets économiques.

« Pendant que nous étions là, nous nous sommes intéressés aux occasions d'affaires, aux emplois, au progrès économique, à l'éducation et à d'autres secteurs, ce qui rendait difficile notre tâche d'aborder la question des droits de l'homme. »

Selon M. Harris, les autorités indiennes, qui ont été critiquées pour l'exploitation du travail des enfants, lui ont indiqué que sans l'accroissement de leur économie, il sera difficile de régler le problème.

« Si j'avais eu le sentiment que ce voyage ou n'importe lesquels des accords d'affaires conclus auraient fait reculer la cause des droits de l'homme, je n'y aurais pas participé. »

Le voyage d'Équipe Canada en Asie s'est soldé par la conclusion de 50 contrats ou ententes de principe entre le gouvernement de l'Ontario et des entreprises des quatre pays.

## Même le café fait l'objet des compressions à Radio-Canada

Presse Canadienne  
TORONTO

Autre compression à Radio-Canada : à compter de la semaine prochaine, le café ne sera plus gratuit pour les 3000 employés du centre de diffusion de la société à Toronto.

Les consommateurs devront déboursier 60 cents pour un gros café et 50 cents pour un petit.

L'administration a refusé de dire combien d'argent a été dépensé pour le café depuis l'ouverture du centre en 1992.

**599\$** rabais de 200\$ sur notre nouvelle table reine Anne pour salle à manger!  
sera 799\$

De la place pour huit personnes, grâce à deux rallonges. Cette table est dotée de pieds-de-biche et d'un plateau à bords biseautés. Sans rallonge : 29 po h x 39 po l x 39 po p; avec une rallonge : 57 1/2 po l; avec deux rallonges : 76 po l

**Solde de chaises — dix jours seulement!**  
Ci-haut : Chaise Régence cour. 199\$ SOLDE 149\$  
Fauteuil Régence cour. 229\$ SOLDE 179\$  
Non montrée : Chaise reine Anne cour. 299\$ SOLDE 229\$  
Prix des chaises en vigueur jusqu'au 4 février 1996.

179\$ Fauteuil Régence cour. 229\$

Le centre Eaton de Montréal 844-8498  
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688  
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362  
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987  
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089  
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

**La Compagnie Bombay**

# ET QUE ÇA SORT!

**25-50% DE RABAIS**

Tous nos vêtements d'extérieur et blousons en cuir. Manteaux, parkas et blousons de marques renommées

bugatti valmeline  
steilmann LUHTA  
JOHN SLIM 4 YOU

EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 FEV. SEULEMENT

**N.B.: Manteaux pour hommes de taille forte au 960 Ste-Catherine et au Carrefour Laval seulement**

960 Ste-Catherine O. • Fairview Pointe-Claire • Le Carrefour Laval • La Place Vertu • Centre Rockland • Entrepôt 2056, Bleury • Mail Champlain Brossard • Les Galeries d'Anjou • Les Promenades Saint-Bruno • Place Ste-Foy, Québec • No. 11, rue York, Ottawa

**A. Gold & Sons** Depuis 1899

## Notre politique face à la grippe: NON.

Rien ne sert de souffrir, il faut agir à temps. Cassez votre grippe dès les premiers symptômes.

**8 7 5 - B e l l**

**Le service InfoBref Bell**  
Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

**Service rapide GRATUIT\* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone™.**

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

\* Dans la zone d'appel locale seulement.

**Nouvelles en bref**

La Une	110
Nouvelles locales	120
Nouvelles sportives	130
Nouvelles économiques	140
Nouvelles nationales et internationales	150
Arts et spectacles	160
En primeur	170

**Éditoriaux**... 210  
**Question du jour**... 220  
**Question sportive du jour**... 230

**Commentaires aux chroniques de La Presse**

Claude Piché	241
Réjean Tremblay	242
Pierre Foglia	243

**Info-Affaires™ Bell**

À surveiller cette semaine: 311  
Nouveaux médias, nouvelles technologies: 321  
Causeries et conférences d'affaires: 331  
Perfectionnement en gestion: 341  
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351  
Production, qualité et environnement: 361  
Ressources humaines et formation: 371  
Informatique: 381

**Questions d'affaires Réponses d'affaires**

5 choix de chroniques disponibles: 410

**Résultats de la loterie**

6/49	411
Lotto Super 7	412
Sélect 42	413
Banco	414
La Quotidienne	415

**Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**

Région de Montréal	421
Prévisions à long terme (Montréal)	422
Estrie, Québec, Laurentides	423
Villes canadiennes	424
Villes américaines	425

**Produits et services de Bell**... 520  
Téléconférence et vidéoconférence: 530

**Services de La Presse**

Service des abonnements	610
Annonces classées	620
Publicité	630
Rédaction	640
Information sur les concours	650
Renseignements généraux	660

**INFO-ARTS Bell**

À surveiller cette semaine: 710  
Danse: 720  
Musique et art lyrique: 730  
Théâtre: 740  
Variétés et humour: 750  
Expositions et musées: 760  
Service personnalisé (accès direct): 770

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais \* Bref

**La Presse** **Bell**

POLITIQUE

# Pas de candidature de Québec pour les Jeux de 2006

GILLES NORWAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

La Ville de Québec a arrêté sa décision de ne pas soumettre sa candidature pour l'obtention des Jeux de 2006 et elle en a avisé l'Association olympique canadienne.

Le maire Jean-Paul L'Allier tient à préciser que la capitale présentera sa candidature pour tenir les Jeux olympiques d'hiver quand elle jugera que la conjoncture lui sera favorable.

La décision a été prise hier par le comité exécutif de la Ville, après analyse du bilan de la candidature de Québec pour les Jeux de 2002, des recommandations que lui ont faites le Comité du suivi de la candidature ainsi que l'organisme Sports internationaux. Elle sera soumise sous forme de proposition au



Jean-Paul L'Allier

conseil municipal qui sera invité à l'entériner à sa prochaine séance.

Après le coup d'assommoir qu'a porté sur Québec le funeste choix du Co-

mité international olympique (CIO) d'accorder les Jeux de 2002 à Salt Lake City, le 16 juin 1995, il n'y avait pas grand monde dans la capitale pour soutenir une nouvelle candidature aussi tôt que pour les Jeux suivants, en 2006. On avait beau se dire que Salt Lake City avait augmenté ses chances en effectuant quatre tentatives, il allait être difficile de croire qu'une autre ville nord-américaine pouvait obtenir les prochaines olympiades. Cela, en raison de la règle non écrite de l'alternance entre les continents.

La Ville confie donc à Sports internationaux le mandat de suivre l'évolution du dossier olympique et de prendre les mesures appropriées pour étoffer la candidature de Québec. L'organisme devra indiquer aux autorités municipales quand le moment de solliciter la tenue des Jeux sera devenu favorable.

S'il est vrai que soumettre sa candidature une fois de plus augmenterait les chances de Québec d'obtenir les Jeux, par exemple en 2010, l'exercice engagerait des coûts sans doute difficiles à faire avaler à la population. Il n'y a qu'à se rappeler certains branle-bas, contre

la tenue des Jeux de 2002 à Québec, parce que d'aucuns craignaient qu'il en résulte un endettement.

Les autorités municipales ont donc opté pour mettre en branle d'autres moyens pouvant favoriser la candidature de Québec pour le moment où cela comptera. Il appartiendra à Sports internationaux de mettre au point des mesures permettant de bonifier la candidature de Québec. Cela en suscitant la tenue dans la région d'événements sportifs internationaux, en favorisant le développement ou le maintien d'équipements sportifs respectant les standards olympiques, en intéressant les athlètes et les jeunes de la région à la poursuite de l'objectif olympique, en maintenant des liens avec l'AOC et en suscitant la tenue à Québec de congrès ou de réunions d'affaires des organismes sportifs et olympiques.

Sports internationaux pourra compter sur un surplus d'un peu plus d'un demi-million de dollars que lui versera la Société des jeux d'hiver de Québec 2002, a indiqué le maire L'Allier.

Un comité de surveillance sera formé et placé sous la présidence de l'ex-Vérificateur général du Québec, Réal Châte-lain, afin de veiller à ce que cette somme et autres revenus confiés à Sports internationaux soient effectivement utilisés en vue de l'objectif olympique.

Siegeront à ce comité des représentants des gouvernements du Québec, du Canada et de la Ville de Québec, du milieu des affaires et d'une ou plusieurs personnes intéressées au dossier. Ce comité de surveillance devra faire rapport au comité exécutif une fois l'an.

## Sortez des sentiers battus...skiez Mont Sutton!

Des pistes excitantes pour skieurs débutants, intermédiaires ou avancés!

Le secret, c'est nos arbres!...Ils sont bien espacés entre eux. C'est pourquoi vous skiez à travers toute la montagne... Les 53 pistes et sous-bois, reliés les uns aux autres, procurent lors de chaque descente un choix de combinaisons que vous ne retrouverez nulle part ailleurs!

**seulement \$38 par jour** (taxes incluses)  
Ski à l'heure également disponible

**mont SUTTON**  
La montagne des vrais skieurs!

C.P. 280, Sutton (Québec) JOE 2K0 Tél.: (514) 538-2339 Conditions de ski/24 heures: (514) 866-7639

## Monique Simard s'attend à une campagne musclée dans La Prairie

MARIO FONTAINE

Monique Simard s'attend à une campagne électorale musclée dans le comté de La Prairie. De fait, les hostilités débutent à peine qu'on accuse déjà la candidate péquiste d'être une parachutée et de véhiculer une orthodoxie syndicale dépassée.

« Je n'ai jamais pensé que ce serait facile. Au contraire, je m'attend à ce que ce soit coûteux, bagarreur. Mais personnellement je n'ai pas l'intention de faire une campagne négative », a expliqué hier soir Mme Simard à l'occasion de son assemblée d'investiture qui a réuni 350 militants dans cette circonscription de la Rive-Sud de Montréal.

La veille, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, avait soutenu qu'avec « Monique Simard, c'est plus de contrôles, plus de gouvernement, plus de taxes. Ce sont les vieilles idées des syndicats qui nous ont mis dans le trou ». Une charge qui ne trouble pas outre mesure celle qui a travaillé durant 19 ans à la CSN avant de faire une brève incursion dans le monde de la radio.

Puis Mme Simard s'est présentée en 1994 dans Bertrand pour le Parti québécois, où elle fut battue de justesse. Un comté qui lui manquera, dit-elle. Mais cela risque d'être long encore avant que le procès intenté contre son adversaire libéral n'arrive à son terme, et celle qui était devenue première vice-présidente du Parti québécois voulait tâter du terrain.

Elle ne promet pas aux électeurs de La Prairie de s'établir chez eux (« ce sera une décision familiale »), mais entend s'occuper de leurs problèmes de transport et de développement urbain en plus de lutter contre les fermetures d'usines et de courtiser les investisseurs.

Trois ministres et plusieurs députés s'étaient rendus à Saint-Constant pour assister à l'assemblée, dont Denis Lazure, qui a démissionné au début du mois pour accepter la présidence de l'Office des personnes handicapées. Même s'il s'agissait d'une investiture non contestée, le vice-premier ministre, Bernard



Monique Simard

Landry, et la ministre des Finances, Pauline Marois, s'étaient aussi déplacés.

Le premier a souligné qu'en attendant le prochain référendum le gouvernement se doit de gouverner avec trois priorités en tête : la remise en ordre des finances publiques, la création de la richesse et la culture et l'éducation. M. Landry s'est aussi gaussé des prétentions de « groupes marginaux » de morceler le Québec advenant la souveraineté : les municipalités et les bureaux de scrutin, ça ne peut accéder à l'indépendance, ironise-t-il, ajoutant à l'intention du Canada anglais que les Québécois « forment un peuple, une nation, et tout ce qui peut nous donner satisfaction, c'est la souveraineté nationale ».

Pauline Marois, pour sa part, a insisté sur le besoin de justice et d'équité dans la société québécoise. Et que si on veut réinvestir dans les services, il faut arrêter d'emprunter pour « payer l'épicerie » et venir à bout de la dette.

Le Parti libéral présente Bertrand Legaré dans La Prairie, et l'ADQ Jean Dion, deux résidents du comté. Un indépendant, Jacques Chaoulli, a aussi l'intention d'être sur les rangs au scrutin du 19 février, le jour même où Monique Simard fêtera ses 46 ans.

## SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1996

Cette année, prenez le contrôle de vos finances personnelles!

## Faites vos plans et devenez le maître-d'oeuvre de votre avenir financier!

<p><b>SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS</b></p> <p>Découvrez comment investir en 1996!</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les meilleurs fonds mutuels</li> <li>Les obligations qui rapportent</li> <li>Comment sauver de l'impôt avec votre REER</li> <li>Les FERR et les fonds de pension</li> <li>Tout sur la Bourse, les devises, l'international.</li> </ul>	<p><b>SALON DE L'IMMOBILIER</b></p> <p>Capitalisez sur les opportunités!</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des unifamiliales à prix d'aubaine</li> <li>Comment gérer une propriété à revenus</li> <li>Les rénovations les plus payantes</li> <li>Le financement</li> <li>Des trucs pour vendre plus rapidement!</li> </ul>	<p><b>SALON CARRIÈRES ET PROFESSIONS</b></p> <p>Investissez dans vos talents!</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les formations les plus payantes</li> <li>Les industries qui montent</li> <li>Comment réorienter votre carrière</li> <li>Les emplois les plus lucratifs.</li> </ul>	<p><b>SALON DÉMARRAGE D'ENTREPRISES</b></p> <p>Partez à votre compte!</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment obtenir du financement</li> <li>Les meilleurs créneaux</li> <li>Clinique sur les plans d'affaires</li> <li>Franchises et fonds de commerce</li> <li>Internet et le bureau à domicile.</li> </ul>
---	---	--	---

**250 CONFÉRENCES**

**150 EXPOSANTS**

**MONTRÉAL - PLACE BONAVENTURE**  
26 au 29 janvier 1996  
Vendredi au lundi : 11 h à 21 h

**DÈS DEMAIN**

## Début des négociations avec le Chili

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les négociateurs du Canada et du Chili ont posé les premiers jalons d'un traité de libre-échange.

La rencontre de trois jours a débuté hier à Santiago, la capitale chilienne, autour de questions techniques.

Le négociateur en chef du Chili, Juan Gabriel Valdes, a précisé qu'il n'existe aucune date-butoir pour la conclusion d'une entente, qui devrait aider son pays à adhérer ultérieurement à l'Accord de libre-échange nord-américain.

Le Chili a été formellement invité à rejoindre l'ALENA, mais les pourparlers ont été suspendus quand l'administration du président américain Bill Clinton n'a pu obtenir du Congrès le mandat de négocier.

Selon Keith Christie, chef de la délégation canadienne, le Canada a décidé de négocier directement avec le Chili parce qu'il s'agit d'un excellent partenaire commercial et parce qu'il souhaite se rapprocher de ce pays sud-américain.

Les échanges commerciaux entre le Chili et le Canada totalisaient entre 600 millions et 700 millions de dollars en 1995. Les investissements canadiens au Chili ont connu une croissance soutenue au cours des dernières années, spécialement dans le secteur minier.

L'entente commerciale proposée réduirait progressivement les tarifs douaniers.

**ACTUALITÉS**

# Hydro n'aurait pu exploiter elle-même de petites centrales, soutient un ex-cadre

*Cela aurait occasionné « un joyeux problème de relations de travail »*

**ROLLANDE PARENT**  
de la Presse Canadienne  
MONTRÉAL

■ Jamais la société Hydro-Québec n'a étudié la possibilité de produire elle-même de l'électricité au moyen de petites centrales. Dès les premières études sur la question, au début des années 1980, elle a cédé d'emblée cette activité aux producteurs privés.

L'aménagement des petites centrales par Hydro-Québec « n'a pas fait l'objet d'une discussion formelle à Hydro-Québec », a affirmé le secrétaire général d'Hydro-Québec, Jean Bernier, premier témoin de la société d'État, hier, devant la Commission d'enquête sur la politique d'achat d'électricité d'Hydro-Québec auprès de producteurs privés.

M. Bernier a travaillé pour la société d'État de 1962 à 1993. Il est bien au fait du cheminement des différents dossiers du fait, notamment, qu'il participait aux réunions hebdomadaires réunissant le président et les cadres supérieurs.

En outre, pendant plusieurs années, il était chargé des relations avec les promoteurs privés et le gouvernement quant à la question des petites centrales.

« Très vite, il est apparu que les structures administratives et opérationnelles d'Hydro-Québec ne s'y prêtaient pas et que les conventions collectives auraient posé des problèmes », a indiqué M. Bernier.

Ce dernier a expliqué que les structures étaient orientées pour les projets majeurs et que l'exploitation des petites centrales aurait nécessité un allègement des processus d'organisation et un changement des mentalités.

En sa qualité de directeur des res-

sources humaines, M. Bernier a expliqué que cela aurait occasionné « un joyeux problème de relations de travail et de conventions collectives qui ne favorisaient pas le développement de petites centrales par Hydro-Québec ».

« Le changement nécessaire des politiques aurait été coûteux et long. Hydro-Québec n'était pas adaptée pour les petits projets », a-t-il fait valoir.

« Une décision a été prise mais n'a pas été débattue en grand forum. Il n'y a jamais eu de discussions de fond pour qu'Hydro-Québec fasse le développement des petites centrales. Cela n'a jamais été fait », a-t-il répété.

M. Bernier ne croit cependant pas que les retombées régionales potentielles évoquées dans des documents gouvernementaux dans le cas où la production était faite par des tiers ait été un facteur décisionnel déterminant.

**Plusieurs études**

Par ailleurs, M. Bernier a fourni beaucoup d'informations sur les différentes études menées à Hydro-Québec pour la construction et l'exploitation par des tiers des petites centrales, notamment celles dont elle avait héritées à la suite de la nationalisation de l'électricité au début des années 1960.

Une première étude a été menée en 1980 mais le dossier a été mis en veilleuse quand la société d'État a réalisé deux ou trois ans plus tard qu'il lui fallait revoir à la baisse, de 50 %, ses prévisions de demande d'électricité.

La situation forçait le report des travaux de la phase II du complexe La Grande. « Tout projet de développement était mis en veilleuse. Tout y a passé, les petites centrales également », a précisé M. Bernier.

Ce n'est qu'en juin 1986 que le président Guy Coulombe donne le feu vert pour la poursuite de l'analyse sur les petites centrales, de dire le secrétaire général.

Hydro-Québec s'est finalement dotée d'une politique d'achat en février 1987.

Finalement, à ceux qui seraient tentés de croire qu'Hydro-Québec aurait pu faire preuve de davantage de dynamisme dans ce dossier, M. Bernier a servi une mise en garde.

« La période de 1980 à 1994 est une période de grande mouvance où se produisent plusieurs événements et de problèmes d'une grande complexité.

« Il y a eu huit gouvernements distincts de 1976 à 1994, six ministres de l'Énergie, quatre pdg à Hydro-Québec, trois présidents du conseil d'administration, 61 personnes qui ont siégé au conseil d'administration d'Hydro-Québec. Des cadres supérieurs relevant de M. Coulombe en 1982, il n'en restait plus que deux en 1988 », a-t-il fait valoir à l'aide de notes préparées.

« La mouvance organisationnelle, politique et administrative, tant au gouvernement qu'à Hydro-Québec durant ces années, n'ont pas été sans influencer ce dossier-là », a-t-il conclu.

Un peu plus tard, pour bien montrer l'importance toute relative du dossier des petites centrales, M. Bernier a mentionné qu'à l'heure actuelle, les producteurs privés produisent de l'électricité à une centaine d'endroits et fournissent quelque 150 mégawatts, « même pas la moitié d'une turbine de LG-2 », a-t-il renchéri.

Les travaux se poursuivent aujourd'hui. Au cours des trois prochaines semaines, la commission entendra des témoignages d'Hydro-Québec.

# Le juge Michaud présidera l'enquête sur l'affaire Bienvenue

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Le Conseil canadien de la magistrature a nommé, hier, le juge en chef du Québec, Pierre Michaud, à titre de président du comité chargé d'enquêter sur les plaintes relatives à la conduite du juge Jean Bienvenue de la Cour supérieure du Québec.

Dans le cours de ses travaux, le comité tiendra des audiences publiques à Québec pendant la première semaine du mois de mars.

Il a été constitué à la demande du ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, et du procureur général du Québec, Paul Bégin.

Le rapport du comité sera présenté à une date non précisée au Conseil de la magistrature, qui offrira la possibilité aux parties impliquées de se faire entendre.

Le rapport final sera transmis au ministre fédéral de la Justice. Celui-ci pourra, le cas échéant, recommander au Parlement de destituer le juge Bienvenue.

Si cela produisait, il s'agirait d'un geste exceptionnel.

Depuis 1971, les plaintes contre les juges nommés par Ottawa, ce qui est le cas du juge Bienvenue, doivent passer par le Conseil de la magistrature. Il y a eu huit enquêtes formelles depuis ce temps, mais aucune n'a débouché sur une destitution.

**Polémique**

Le juge Bienvenue a tenu des propos qui ont soulevé la polémique, en décembre dernier, au moment où il déclarait coupable une femme accusée du meurtre de son mari, à Trois-Rivières.

Il avait déclaré que la victime a souffert davantage que les victimes de l'holocauste. Il avait ajouté que les femmes sont capables de bassesses pires que celles commises par les hommes.

Outre le juge en chef Michaud, le comité comprend les personnes suivantes : Joseph Daigle, juge en chef de la Cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick ; J.-Claude Couture, juge en chef de la Cour canadienne de l'impôt du Canada ; Paule Gauthier, une avocate de Québec ; et Nathalie Des Rosiers, professeur à la faculté de droit de l'université Western Ontario.

# Plus de détenus... pour moins cher

JULES RICHER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Les prisons du Canada n'ont jamais été aussi peuplées.

Selon des données rendues publiques, hier, par Statistique Canada, on retrouvait une moyenne quotidienne de 33 800 adultes derrière les barreaux en 1994-1995, ce qui représente une augmentation de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la

moyenne la plus élevée jamais enregistrée par l'agence fédérale. Les coûts moyens de détention ont toutefois suivi le chemin inverse. Chaque personne incarcérée entraîne des déboursés de 41 289 \$ par année, une baisse de 1 % comparativement à 1993-1994.

« Comme dans le cas de nombreux autres secteurs, les compressions budgétaires ont obligé les administrateurs des services correctionnels à réduire les dépenses, même si le nombre des détenus continue à augmenter », note Statistique Canada.

Promener le chien  
Faire cuire un oeuf  
Embrasser ma femme  
Courir au bureau  
Promener le chien  
Faire cuire un oeuf  
Embrasser mon mari  
Courir au bureau  
Promener un oeuf

Partez vite pour un long week-end avant qu'il n'arrive quelque chose d'épouvantable à votre chien.

**PROFITEZ DU SOLDE Intimité DE BRITISH AIRWAYS ET USAIR.**

Pour briser la routine, rien de tel qu'un petit voyage en toute intimité. Que vous partiez avec quelqu'un ou que vous alliez retrouver des proches, voici un solde conçu exprès pour vous. Réservez dès aujourd'hui, car ces prix exceptionnels sont en vigueur jusqu'au 1er mars 1996 seulement. Vous le méritez bien. Votre chien aussi !

Départ de Montréal vers	Prix de solde	Prix pour l'accompagnateur
Washington, D.C.	145 \$	73 \$
Pittsburgh	198 \$	99 \$
Philadelphie	198 \$	99 \$
Londres	498 \$	398 \$

Pour réserver à destination de Londres, communiquez avec British Airways en composant le 1 800 668-1055. Pour réserver à destination des États-Unis, communiquez avec USAir en composant le 1 800 432-9768 ou consultez votre agent de voyage. Ces tarifs sont établis en fonction d'un départ de Montréal.

CE SOLDE VOUS EST OFFERT GRÂCE À L'ALLIANCE BRITISH AIRWAYS ET USAIR

Ensemble, on fait le tour du monde.  
**BRITISH AIRWAYS USAir**

Les tarifs sont basés sur un aller-retour en classe économique à partir du Canada, avec USAir/USAir Express ou British Airways. Ils sont valables pour les voyages débutant entre le 1er février 1996 et le 8 mars 1996. Tous les voyages doivent être terminés le 11 mars 1996 dans le cas de USAir et le 12 mars 1996 dans le cas de British Airways. Les billets ne sont pas remboursables. Il faut faire les réservations au moins 7 jours avant le départ. Le paiement en entier et l'émission des billets doivent être faits dans les 24 heures suivant les réservations, mais au plus tard le 1er mars 1996. Les départs avec USAir doivent avoir lieu le vendredi ou le samedi et les retours s'effectueront le dimanche ou le lundi. Les départs avec British Airways doivent avoir lieu le mercredi, le jeudi ou le vendredi et les retours le dimanche, le lundi ou le mardi. Séjour minimum : un samedi soir. Séjour maximum : USAir — 3 jours, British Airways — 6 jours. Pour les tarifs d'accompagnateurs, deux passagers doivent voyager ensemble en suivant le même itinéraire. Les tarifs sont en vigueur pour les vols sans escale. Les sièges sont limités et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols, à tous les jours et pour toutes les correspondances. D'autres restrictions et conditions s'appliquent. Les tarifs sont assujettis à l'approbation du gouvernement et ils peuvent être modifiés sans préavis. Les tarifs ne comprennent pas les taxes, les frais et les suppléments. USAir et USAir Express sont des marques de déposées de USAir, Inc.

# Forfait ski

**A partir de 65\$**  
par personne par nuit  
occ. double  
Taxes applicables en sus

*La vie à*  
**St-Sauveur**

HÔTEL

Manoir  
**Saint-Sauveur**

246, Chemin du Lac Millette  
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0  
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: 227-8512

**1 800 361-0505**

1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes  
Petits déjeuners américains pour 2 personnes  
2 billets de remontée pour une journée à une des 5 stations au choix: Mont St-Sauveur, Mont Avila, Morin Heights, Mont Gabriel, Mont Habitant  
Ski Tremblant: chambre et billet de remontée à partir de 76\$ par personne

Activités à l'hôtel: salle d'exercices, terrains de squash, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon, massage, centre «Manoir Santé».

## ACTUALITÉS

# Poursuite pour diffamation dans l'affaire Airbus : Mulroney devra fournir des précisions

YVES BOISVERT

Le gouvernement a échoué dans la plupart de ses demandes de précisions exigées de l'ex-premier ministre Brian Mulroney dans l'affaire des présumés pots-de-vin de la société Airbus.

Dans une décision étoffée rendue hier, le juge André Rochon,

de la Cour supérieure, a rejeté la plupart des demandes du gouvernement comme prématurées.

Ainsi, M. Mulroney n'aura pas à révéler le nom de ses clients lui donnant des mandats internationaux «prestigieux». Il n'aura pas à ce stade-ci non plus à dire qui a traduit de l'allemand à l'anglais la demande d'aide du gouvernement canadien aux autorités suisses et comment il a su qu'il était l'objet d'une enquête de la GRC.

À ce stade préliminaire, en effet, seules les précisions absolument nécessaires à la préparation de la défense du gouvernement peuvent être ordonnées. Les questions du gouvernement peuvent être réglées au procès pour la plupart.

M. Mulroney a déposé le 20 novembre une poursuite de 50 millions en diffamation contre le gouvernement canadien et trois fonctionnaires. Deux jours plus tôt, le *Financial Post* avait révélé que l'ex-premier ministre faisait l'objet d'une enquête criminelle pour avoir présumé reçu des pots-de-vin de plusieurs millions de la société Airbus, afin de favoriser l'achat par Air Canada de 32 avions (au coût de 1,8 milliard).

La demande du gouvernement canadien, transmise à la Swiss

Bank Corporation (où l'on voulait étudier deux comptes), est basée sur des rumeurs, est sans fondement et a causé un tort considérable à la réputation de M. Mulroney, affirment ses avocats.

L'étape qui suit le dépôt d'une poursuite civile est la défense. Avant de produire la défense, le gouvernement avait cependant le droit de demander des précisions à M. Mulroney. Certaines ont été fournies, et les autres soumises au juge Rochon, qui a tranché hier.

Parmi les précisions que devra fournir M. Mulroney, on note que l'ex-premier ministre devra dire si la source du *Post* et des médias était inconnue de lui. Il devra dire s'il sait si le gouvernement suisse a transmis la totalité de la demande d'aide canadienne (où étaient contenues les allégations le concernant) à la banque, ou seulement une partie. Il devra aussi dire qui était censé recevoir copie de ce document.

Quand M. Mulroney aura fourni ces précisions, le gouvernement devra produire sa défense. Il sera possible d'interroger M. Mulroney dans les prochaines semaines, comme il sera possible aux avocats de l'ex-politicien d'interroger les gens de la GRC après le dépôt de la défense.

# Cosmodôme : Ménard n'est guère optimiste

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, n'était guère optimiste hier quant à l'avenir du Cosmodôme de Laval après qu'Ottawa eut refusé de contribuer davantage au financement du camp spatial.

Mais à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, hier, on n'avait pas fermé le dossier du Cosmodôme, bien que cette semaine, le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette ait rappelé qu'une participation supplémentaire de Québec était conditionnelle à celle d'Ottawa.

«Le maire Vaillancourt soutient que des choses pourraient changer, que la responsabilité du ministre Martin dans ce dossier pourrait passer à M. Alfonso Gagliano», relevait-on au cabinet du ministre québécois des Affaires municipales, Guy Chevrette.

Le Conseil des ministres a décidé de demander un complément d'informations, attendu pour les prochaines semaines. Les ministres ont aussi évoqué la participation financière de la Banque Nationale, commanditaire et créancière, a-t-on appris.

«Le dossier n'est pas clos pour Ottawa et pour Québec, le

maire Vaillancourt a déjà dit qu'il ne prenait pas pour réponse définitive le refus fédéral», explique Marc Tremblay, de la Banque Nationale. L'institution ne décidera pas de radier une partie de sa créance avant que les gouvernements n'aient donné une réponse définitive, expliquet-on.

Mais pour le ministre Serge Ménard, député de la région de Laval, il est clair «qu'il y a toujours eu un problème de capitalisation du Cosmodôme. Si ce problème avait été réglé dès le départ, cela aurait été un très bel équipement touristique à Laval.»

«Mais avec les budgets qu'on a, les gouvernements ne peuvent plus être placés devant des élus locaux à la Jean Drapeau, qui partent des projets fantastiquement intéressants qui coûtent des fortunes. Quand on fait tout pour ne pas couper dans l'essentiel, il faut couper dans le mieux», lance le ministre Ménard.

Il se défend toutefois de frapper ainsi l'administration Vaillancourt. Mais il ajoute : «Il faut avoir au départ des plans de financement réalistes. Cela aurait dû être mieux capitalisé au départ. Le problème du Cosmodôme, c'est sa capitalisation; tout a été emprunté.»

# Avec 66% plus de neige, le panorama risque d'être blanc. Très blanc.



Pensez-y: 66% plus de neige grâce à l'augmentation de notre capacité d'enneigement artificiel et un «Snow Park» qui double sa superficie. À seulement 30 minutes de la ville de Québec, avec ses 625 mètres de dénivellation, ses 51 pistes de ski alpin et de surf des neiges, ses 215 km de sentiers de ski de fond, ses bars et ses restaurants au pied des pistes, le Mont-Sainte-Anne est le lieu de rendez-vous de tous les skieurs. À votre place, je réserverais tout de suite!

**30<sup>ème</sup>**  
anniversaire

**Mont-Sainte-Anne**  
Chacun y trouve son sommet

**RÉSERVOTEL**  
1-800-463-1568  
CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION  
(poste 405)

## Un prix très...

A partir de **133\$50** par personne\*  
Forfait 1 nuit/jour comprenant:  
• Chambre pour une nuit  
• 1 journée de ski (pour 2 pers)  
• 1 petit déjeuner (pour 2 pers)  
• 1 dîner (pour 2 pers)  
• 1 cocktail (pour 2 pers)  
• 1 activité récréative (pour 2 pers)

Reservations: **1 800 463 4467**

## confortable!



## VAL DES NEIGES

au pied du Mont-Sainte-Anne

**Forfait SKI PASSION**  
Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski alpin (1 jour)  
à partir de **169\$** p.p. occ. double  
Jusqu'au 15/02/96

**Forfait SKI DE FOND**  
Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski de fond (1 jour)  
à partir de **146\$** p.p. occ. double  
Jusqu'au 15/02/96

à partir de **189\$** p.p. occ. double  
Du 16/02 au 17/03/96

à partir de **166\$** p.p. occ. double  
Du 16/02 au 17/03/96

**1-800-463-5250**

Pour un hiver chaleureux avec sa piscine intérieure, son sauna, son bain tourbillon, sa salle d'exercices et son service de navette entre l'hôtel et les remontées...

Spacieux condos pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes. Skiez jusqu'à la porte de votre condo. N'oubliez pas notre spécial **SKIEZ POUR 30 \$ PAR JOUR\***

La semaine du 25 février ainsi que tous les week-ends de mars '96. Applicable sur présentation de ce coupon sur un minimum de 2 jours de ski et payable au moment de la réservation. Informez-vous également sur nos forfaits ski gratuit.

\* Tarif ski à l'intérieur du forfait avec hébergement.



**CHALET**  
MONT-SAINTE-ANNE  
HOTEL DE VILLAS  
CENTRE DE CONGO

**1-800-463-4395**

**C'EST ÇA LA VIE DE FAMILLE!**

à partir de **95\$** par nuit, 2 adultes, 2 enfants.

- Condo entièrement équipé
- Piscine intérieure
- Restaurant et épicerie (sur place)
- Service de navette
- Patinoire extérieure

**1-800-463-1870** Ext: 80

## GAGNER

2 nuitées (les 16 et 17 février 1996), les billets de ski pour deux jours, une leçon de ski ou de surf semi-privée, 2 petits-déjeuners, un souper ainsi que la location d'équipements si nécessaire. Rempissez et retournez le coupon à CKOI FM.

Vous pourriez gagner, pour la St-Valentin, l'un des quatre séjours de ski au Mont-Sainte-Anne pour deux personnes incluant l'hébergement.

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

Les règlements du concours sont disponibles à CKOI FM. La valeur totale des prix offerts est de 2 450 \$. Les fax similaires faits à la main sont acceptés.



# SUBARU LEGACY

## Spécial

Équipement complet

# 365\$\*



- Transmission automatique
- Lecteur de DC (disque compact)
- Intérieur de cuir
- Roues de type "mag"
- Traction intégrale (4X4)
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40
- Climatiseur
- Lève-glace et verrouillage à commande électrique
- Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassettes 6 haut-parleurs
- Toit ouvrant à télécommande
- Antenne à commande électrique



**LEGACY**  
Modèle LSi

- Quantité limitée
- Pour un temps limité

\* Les mensualités de 365 \$ s'appliquent à la LEGACY 1995 modèle 4DL SI 4X4 EAT-TR en vertu d'un contrat de location de 24 mois moyennant un versement initial de 3 000 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus. Allocation de 20 000 km par année. Sujet à l'approbation du crédit.

- SUBARU AUTO CENTRE Montreal (514) 937-4235
- SUBARU REPENTIGNY Repentigny (514) 585-9950
- CARREFOUR SUBARU AUTO Ste-Rose Laval (514) 625-1114
- ST-JEAN SUBARU St-Jean (514) 347-6555
- CRISTOFARO SUBARU Montreal (514) 770-1159
- LACHUTE SUBARU Brownsburg (514) 562-0262
- CARON SUBARU Valleyfield (514) 371-8511
- A.D.M. Automobiles SUBARU DE LAVAL (514) 668-6041
- AUTOMOBILE LAVIGNE Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327
- SUBARU STE-AGATHE Ste-Agathe-des-Monts (819) 326-1600
- SUBARU ST-JEROME St-Jerome (514) 438-7494
- MONTRÉAL (514) 437-5186
- CONCEPT AUTOMOBILES Granby (514) 372-2007
- JOLIETTE SUBARU Joliette (514) 755-1055
- SUBARU LONGUEUIL Longueuil (514) 677-6361
- SUBARU ST-HYACINTHE St-Hyacinthe (514) 773-5262



# SUBARU

## L'attraction intégrale

# Criminels de guerre: un autre suspect identifié

Presse Canadienne  
OTTAWA

Dans le cadre de son enquête visant à expulser du Canada des criminels de la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement a identifié un cinquième suspect.

Selon des documents soumis à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, il s'agit d'Antanas Kenstavicius, a révélé une source bien informée.

Le vieil homme, originaire de la Lituanie, et qui habite à Hope, en Colombie-Britannique, est un résident permanent du Canada mais n'a pas la citoyenneté canadienne. Le gouvernement présentera son dossier de déportation devant la Commission du statut de réfugié.

La Cour fédérale se penche présentement sur les causes de Helmut Oberlander de Waterloo, en Ontario, Erichs Tobias, de Toronto, et Johann Dueck, de St. Catharines, en Ontario, tous accusés d'avoir commis des crimes de guerre.

La Cour fédérale doit retirer la citoyenneté canadienne à un individu avant qu'il puisse être déporté.

Quant au dossier visant la déportation de Josef Nemsila, d'Oshawa, en Ontario, qui n'est pas citoyen canadien, il est toujours en attente devant la Commission.

# UNE EXPLOSION D'AUBAINES chez ULTIMA

## ÉCONOMISEZ

jusqu'à

# 65%

(JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK)

- DRAPS • COUVRE-LITS • DOUILLETES • COUETTES EN DUVET
- HOUSSES DE COUETTE • COUSSINS • SERVIETTES • ACCESSOIRES DE BAIN
- RIDEAUX DE DOUCHE • TAPIS DE SALLE DE BAIN • TAPIS DE BAIN
- TAPIS • IDÉES CADEAUX • VERRERIE • LINGES DE CUISINE • NAPPERONS
- MITAINES POUR LE FOUR • ARTICLES MÉNAGERS • ACCESSOIRES DE RANGEMENT
- ÉCONOMISEURS D'ESPACE • POUR LA TABLE • PORCELAINE FINE
- GADGETS DE CUISINE • MATELAS ET LITS

**PRIX  
IMBATTABLES!**

**CLUB  
ULTIMA™**

Le lit, le bain, la cuisine & plus encore!

**SUPER  
SPÉCIAUX!**

St-Léonard - 6755, Métropolitain Est (sortie Langelier, Marché de la Tour) Tél. : 322-2000  
West Island - 3205, boul. des Sources (Transcanadienne, Galeries des Sources) Tél. : 685-6565



## ACTUALITÉS

## Des millions pour bâillonner l'enquête sur le sang

On dépensera une fortune en frais judiciaires pour éviter de blâmer qui que ce soit

Presse Canadienne  
TORONTO

Les gouvernements sont en train de dépenser une fortune pour lutter contre une enquête sur le scandale du sang contaminé au Canada au lieu de lui accorder son soutien afin qu'elle parvienne à faire toute la lumière sur la crise, affirme la Société canadienne de l'hémodialyse.

« Comment le gouvernement peut-il justifier les millions de dollars que cela coûtera, particulièrement à un moment où il est aussi en train d'effectuer des coupes dans le secteur vital de la santé? » s'est demandé tout haut la présidente de la société, Durhane Wong-Rieger, au cours d'une conférence de presse.

Les contribuables ont déjà dépensé au moins 14 millions pour découvrir la raison pour laquelle des milliers de Canadiens ont contracté le virus du sida et de l'hépatite C par du sang contaminé.

Maintenant les contribuables devront peut-être déboursés des millions de plus en frais juridiques pour empêcher que l'enquête ne blâme qui que ce soit dans son rapport final, a soutenu Mme Wong-Rieger.

## Motions en cour

Vendredi dernier, la Croix-Rouge, le gouvernement fédéral, la plupart des provinces, quatre compagnies pharmaceutiques et une foule de personnes ont

déposé des motions qui allèguent que le juge Horace Krever a contrevenu à la Charte des droits.

Seulement la Saskatchewan et l'Ontario n'ont pas contesté le fait que le mandat de M. Krever lui confère le droit de soulever des cas de mauvaise gestion.

Alors que M. Krever n'a pas révélé le nombre d'avis qu'il a émis relativement à des cas de mauvaise gestion, au moins 40 personnes ou groupes sont venus présenter des objections ou ont intenté un recours légal.

Beaucoup de responsables visés par ces avis ont indiqué que cela pourrait nuire à leur réputation et leur causer du tort en cas d'actions en justice.

## La cause entendue lundi

Si la Cour fédérale estime que M. Krever n'a pas observé les procédures conformément aux termes de son mandat, elle pourra annuler ces avis. Le tribunal doit commencer à examiner la cause lundi.

Un avocat du gouvernement fédéral s'est évertué à justifier le recours légal mercredi et a insisté sur le fait que le coût de cette cause ne serait que nominal.

« S'il y a un nuage de crédibilité autour du rapport », peut-être que cela limiterait la volonté de ceux à qui on demanderait d'appliquer ses recommandations, a souligné Me Donald Rennie, qui représente le gouvernement fédéral.



Le Juge Horace Krever

## La sécurité laissait à désirer à la mine Berardi

CAMILLE BEAULIEU  
ROUYN-NORANDA

Malgré les dénégations des dirigeants de la mine Casa Berardi, le rapport de la CSST indique que les mesures de sécurité laissaient à désirer le 21 juin 1994 lorsque le mineur Marco Germain a perdu la vie dans l'écroulement d'une galerie, dans un secteur de cette mine pourtant considéré comme sécuritaire.

« Il ne semble pas y avoir de partage précis des responsabilités entre le personnel de l'exploitation et les services techniques », relève dans son rapport l'inspecteur de la CSST, Jean-Yves Dion, présent à l'audience hier au palais de justice de Rouyn-Noranda, alors même que le surintendant de la mine, Claude Dubois, affirmait au coroner Gilles Perron que la procédure suivie à l'époque était la bonne et n'a eu aucun lien avec l'accident.

Dans son rapport, l'inspecteur de la CSST, qui n'a pas encore comparu, semble demander pourquoi les mineurs, confrontés à un terrain « très dangereux », n'ont pas eu recours aux services techniques de la mine.

D'autre part, l'inspecteur Dion relève que la carte de travail des mineurs (sur l'état des travaux et des galeries) ne signale aucun oubli dans l'écaillage des plafonds et des parois, alors qu'une visite, le jour de l'accident, lui a permis de constater la présence de blocs de rocs détachés des murs et des plafonds.

Le coroner Gilles Perron et les procureurs des parties ont lon-

guement interrogé le surintendant Dubois hier sur les mesures de sécurité même si l'accident n'est pas survenu à l'endroit considéré comme très dangereux au niveau 250 intermédiaire.

« Une question hypothétique, a reconnu le coroner Perron, puisque ce n'est pas cet endroit qui a déboulé, mais c'est révélateur de la façon de gérer ce genre de difficultés. »

Le surintendant Dubois a aussi nié tout lien entre l'accident mortel survenu au mineur Germain et les modifications apportées peu après par la compagnie dans les méthodes d'exploitation et les mesures de sécurité.

SOLDE  
D'HIVERDu 25 janvier  
au 17 févrierde 20%  
à 50%  
de rabaisLampes • Bahuts • Tables • Bibliothèques • Bureaux •  
Armoires • Lits • Commodes • Sièges • Meubles hi-fi.ds  
la galerieLA GALERIE ART SELECT INC.  
6810, rue ST-DENIS, MONTRÉAL  
TEL.: 273-7088 H2S 2S2

Un endroit unique!

Des partenaires  
Dynamique  
travaillant  
main dans la main  
pour votre  
REER

Demandez à votre conseiller financier comment les Fonds d'investissement Dynamique peuvent vous permettre d'atteindre les seuls objectifs financiers qui comptent vraiment...les vôtres.

Ou communiquez avec nous au :

310-1234

ou <http://www.dynamic.ca>FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE  
Votre partenaire pour une performance Dynamique

Les valeurs de parts et le rendement fluctuent. Le prospectus simplifié renferme des renseignements importants. Consultez votre conseiller financier et lisez attentivement avant d'investir.

Si les meubles Grange vous font rêver...

GRAND  
SOLDE  
ANNUEL

Grange

du 20 janvier  
au 3 février2155, rue Crescent  
Montréal  
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616Le Monde  
casse sa grippe  
avec Oscillo.Rien ne sert de souffrir,  
il faut agir à temps.Cassez votre grippe  
dès les premiers symptômes.

SOLDES 50%

Sur tout le  
prêt-à-porter  
de griffes  
prestigieuses  
Italiennes

ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER

GIANTONIO

MAÎTRE D'AILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959

7396 SAINT-HUBERT • 271-5771

Jusqu'au  
28 janvierOuvert  
dimanche

le 21 et 25

12h - 5h

# Trait d'union



# Union

**POUR FAIRE CONNAISSANCE...**

**Indicatif régional 514 1 514 976-7111**

**Autres indicatifs régionaux 1 900 451-7111**

Des frais de 1.98 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Des frais de 2.29 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

### FEMME CHERCHE HOMME

**JOLIE ET D'ALLURE JEUNE**  
50 ans, petite, aime marche, activités culturelles choisies, cherche homme, doux, sensuel, cultivé. B.V. 12822

**POSITIVE ET DISTINGUÉE**  
Normande, 56 ans, 5'5", cherche homme 55-60 ans, 5'7" et plus, veuf, non fumeur, pour relation sérieuse. B.V. 12724

**CULTIVÉE ET AUTONOME**  
Françoise, cherche homme 60-70 ans, sérieux, veuf, pour complicité intellectuelle et amicale. B.V. 12683

**GRANDE ET CHARMANTE**  
Paula, 44 ans, 130 lb, cherche homme 45-50 ans, 5'11" et moins, équilibré, souverainiste, but sérieux. B.V. 12899

**SECRETARIAIRE DE 50 ANS**  
5'8", 128 lb, blonde, yeux bruns, bon emploi, cherche homme 48 ans et plus, non fumeur, bon emploi, but sérieux. B.V. 13573

**DE LA RIVE-SUD**  
36 ans, 5'4", aime marche, non fumeur, honnête, positif, équilibré, sincère, doux, non fumeur, honnête, positif. B.V. 12943

**ARTISTE ROMANTIQUE DE 33 ANS**  
Chantal, 5'11", jolie, mince, sensible, créative, cherche homme, doux, sincère, avec affinités. B.V. 13044

**PROFESSIONNELLE DE 48 ANS**  
5'6", brune, yeux verts, mince, d'allure jeune, distinguée, cherche homme, libre, pour relation stable. B.V. 12985

**AMOUREUSE DE LA VIE**  
50 ans, 5'3", brune, cherche homme 45 ans et plus, grand, distingué, franc, but bonheur réciproque. B.V. 12998

**D'APPARENCE JEUNE**  
Marie-Hélène, 39 ans, 5'5", 120 lb, non fumeur, séparée, mère, aimable, cherche homme, avec affinités. B.V. 13003

**BLONDE AUX YEUX BLEUS**  
Colette, 45 ans, 5', aime cinéma, resto, voyages, veuf, cherche homme, respectueux, avec affinités. B.V. 13041

**JOLIE DAME DE COEUR**  
Josée, 37 ans, 5'7", cherche homme 34-40 ans, 5'10" et plus, 200 lb et plus, non fumeur, sans enfants. B.V. 13157

**ROUSSE AUX YEUX BRUNS**  
Lise, 48 ans, 5'8", 160 lb, sincère, souriante, cherche homme 45-55 ans, 5'11" et plus, but sérieux. B.V. 12607

**DISTINGUÉE ET DE BELLE APPARENCE**  
5'6", professeure, cherche homme 55-60 ans, 5'10" et plus, agréable, veuf, instruit. B.V. 13063

**RETRAITÉE ET CULTIVÉE**  
Carmen, 52", cubain, yeux bruns, distinguée, non fumeur, cherche homme 60-65 ans, avec affinités. B.V. 13020

**PROFESSIONNELLE VEUF**  
cinquante, chatoyante, yeux bruns, 5'3", 130 lb, cherche homme, 54-58", instruit, autonome. B.V. 12953

**SMILE ET DYNAMIQUE**  
quarantaine, brune, intelligente, douce, cherche homme, romantique, cultivé, but sérieux. B.V. 12948

**QUARANTAINE SYMPATHIQUE**  
Lise, 5'5", dynamique, poids santé, cherche homme 45-50 ans, 5'10" et plus, avec affinités, but sérieux. B.V. 13026

**DYNAMIQUE ET POSITIVE**  
31 ans, 5'6", mère, autonome, cherche homme 30-40 ans, équilibré, libre, avec affinités. B.V. 13025

**AIME SPECTACLES, VOYAGES**  
Louise, 50 ans, 5'6", aime cinéma, resto, sports, cherche homme, bon emploi, avec affinités. B.V. 12785

**FRANÇaise ET HONNÊTE**  
Hélène, 37 ans, 5'5", chatoyante, yeux verts, aime ski, chats, cherche homme, franc, honnête, avec affinités. B.V. 13046

**ALLURE EXOTIQUE**  
36 ans, 5'1", mince, belle apparence, sportive, aime musique, voyages, cherche homme 35-45 ans, pour complicité. B.V. 13081

**LA VIE EST COURTE / ENTIÈRE JE SUIS**  
Julie, professionnelle, 49 ans, 5'8", cherche homme, allure jeune, sachant rire et aimer. B.V. 12746

**AUTHENTIQUE ET JOVIALE**  
34 ans, 5'4", féminine, professionnelle avec franchise amicalité, 2 enfants, désire relation stable, profonde. B.V. 12835

**PROFESSIONNELLE DE 48 ANS**  
5'3", 130 lb, jolie, discrète, non fumeur, aime nature, cherche homme, autonome, pour amitié et plus. B.V. 12752

**PROFESSIONNELLE DE 35 ANS**  
5'7", mince, sportive, cherche homme 35-40 ans, 5'11" et plus, professionnel, sens de l'humour. B.V. 13049

**UNIVERSITAIRE DE 29 ANS**  
chatoyante, yeux bruns, simple, douce, cherche homme 27-35 ans, sérieux, aime la vie, sportif. B.V. 12783

**TAQUINEUSE ET TIMIDE**  
Louise, 39 ans, rigolote, aime cinéma, musique, nature, compagne, cherche homme, avec affinités, but sérieux. B.V. 12789

**SMILE ET NATURELLE**  
33 ans, 5'6", 110 lb, brune, décontractée, active, cherche homme 34-38 ans, grand, naturel, décontracté. B.V. 12797

**FEMME DE CARRIERE**  
50 ans, 5'6", mince, non fumeur, sportive, aime arts, resto, voyages, cherche homme, professionnel, but sérieux. B.V. 12804

**DE LONGUEUIL**  
Micheline, 57", 120 lb, non fumeur, pour relation sérieuse. B.V. 12848

**JOLIE ET INTÉRESSANTE**  
Suzanne, 46 ans, chatoyante, active, aime lecture, psychologie, ski de fond, cherche homme, grand, but sérieux. B.V. 12850

**GRANDE ET MINCE**  
Louise, 41 ans, mère, non fumeur, aime ski, vélo, plein air, cherche homme, quarantaine, non fumeur, autonome. B.V. 12819

**PROFESSIONNELLE DE 37 ANS**  
5'7", 130 lb, chatoyante, yeux bleus, douce, enjouée, aime arts, cherche homme 5'11" et plus, sans enfants. B.V. 12750

**TRES BELLE FEMME**  
Marie, 5'3", 130 lb, yeux pers, études supérieures, aime dialogue, cherche homme 45-60 ans, doux, avec doctorat. B.V. 12841

**CHATAINE AUX YEUX VERTS**  
Anne, 37 ans, 5'6", costaud, mère, aime resto, équitation, cherche homme 35-45 ans, avec affinités. B.V. 12844

**VEUVE DE 54 ANS**  
5'8", mince, brune, yeux bruns, fumeuse, aime resto, ski de fond, musique, cherche homme 55-60 ans, 5'9" et plus. B.V. 12843

**DE SAINT-JEROME**  
Colette, 42 ans, 5'5", 125 lb, aime vélo, nature, ski de fond, cherche homme, simple, affectueux, autonome. B.V. 12772

**JOLIE PROFESSIONNELLE DE 42 ANS**  
5'4", poids santé, mère, cherche homme, mature, sensuelle, non fumeur, aime voyages, danse. B.V. 12846

**CHATAINE AUX YEUX VERTS**  
Germine, 5'11", 115 lb, aime cinéma, théâtre, musique, cherche homme, cinquantaine, pour bons moments. B.V. 13260

**SMILE ET CHARMANTE**  
brune, yeux bruns, simple, sens de l'humour, cherche homme 40-55 ans, pour relation sérieuse. B.V. 12861

**BRUNE AUX YEUX BLEUS**  
Chantal, 31 ans, 5'10", sens de l'humour, aime la vie, théâtre, resto, cherche homme, avec affinités. B.V. 12736

**COMMUNICATION ET HUMOUR**  
25 ans, mince, 5'5", un peu extravertie, aime vélo, cinéma, marche, cherche homme 30-40 ans, avec affinités. B.V. 12887

**CAMPAGNARDE CITADINE**  
Professionnelle, 51 ans, franche, simple, souriante, aimant tennis, ski, cinéma, cherche homme 50 ans et plus. B.V. 12904

**PÉTILLANTE, DÉTERMINÉE, OPTIMISTE**  
Enseignante, 45 ans, origine française, aime les arts, cherche homme d'aspect ouvert, allure jeune. B.V. 12934

**PERLE SOLITAIRE**  
5'8", 138 lb, jolie, non fumeur, franche, cherche homme 37-45 ans, 6'2" et plus, non fumeur, avec affinités. B.V. 12864

**PROFESSIONNELLE DANS LA QUARANTAINE**  
Diane, 41 ans, 5'5", mince, blonde, yeux bleus, cherche homme, soin de corps et d'esprit. B.V. 12841

**PROFESSIONNELLE DE 50 ANS**  
5'8", 135 lb, chatoyante, yeux bruns, d'allure jeune, douce, cherche homme, 50-60 ans, 5'9" et plus. B.V. 12576

**FEMME PASSIONNÉE**  
Lucie, 36 ans, non fumeur, aime sports, arts, nature, cherche homme, professionnel, pour relation sérieuse. B.V. 12845

**RUEUSE ET ACTIVE**  
d'allure jeune, sensuelle, non fumeur, cherche homme 52-60 ans, sens de l'humour, établi. B.V. 13153

**VEUVE DANS LA CINQUANTAINE**  
Nicole, secrétaire, 51 ans, franche, simple, souriante, aimant tennis, ski, cinéma, cherche homme 50 ans et plus. B.V. 12904

**PARISIENNE QUÉBÉCOISE ÉPICURIEUSE**  
quarantaine, 5'4", mince, blonde, yeux bleus, cherche beau professionnel, intelligent, sensuel. B.V. 13045

**ROMANTIQUE ET DISTINGUÉE**  
cherche homme 60-70 ans, grand, élégant, cultivé, non fumeur, libre, aime la vie, arts. B.V. 13283

**SENSIBLE ET CULTIVÉE**  
45 ans, 5'3", non fumeur, cherche homme 42-52 ans, mi-intello, mi-sportif, pour relation sérieuse. B.V. 13184

**BELLE GRANDE BRUNE**  
cinquante, universitaire, sensible, élégante, cholesteru, aime la vie, voyage, cherche homme, libre, but sérieux. B.V. 13436

### PROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ

Andrée, 45 ans, 5'4", aime ski de fond, vélo, sports, cherche homme, ingénieur, avec affinités. B.V. 12663

**JOLIE PROFESSIONNELLE DE 42 ANS**  
5'4", 155 lb, scolarisée, mère, aime boulot, cherche homme, non fumeur, sensuel, actif. B.V. 13295

**BRUNE AUX YEUX VERTS**  
Line, 41 ans, 5'4", 120 lb, professionnelle, aime nature, cinéma, discussion, cherche homme, avec affinités. B.V. 12666

**GRANDE ET MINCE**  
Jocelyne, 45 ans, jolie, mince, sensuelle, aime golf, ski, cherche homme, 45 ans et plus, professionnel, but sérieux. B.V. 12672

**AUTONOME ET SINCÈRE**  
36 ans, 5'4", poids proportionnel, joviale, aime compagnie, cherche homme, sincère, autonome, but sérieux. B.V. 12680

**SPORTIVE ET AIMANT SORTIES**  
Nicole, 36 ans, 5'10", aime rire, cherche homme, bien dans sa peau, autonome pour relation sérieuse. B.V. 12676

**YEUX VERTS ET SINCÈRE**  
44 ans, autonome, instruite, jolie, élégante, aime plein air, cherche homme, aime discuter, but sérieux. B.V. 12685

**MINCE ET JOLIE**  
Carole, 50 ans, 5'4", cherche homme, cinquantaine, 5'10" et plus, à l'aise financièrement, aime sports, voyages. B.V. 13492

**ÉDUCATRICE DE 41 ANS**  
5'4", aime musique, nature, plein air, cinéma, chats, cherche homme, honnête, doux, jovial, sens de l'humour. B.V. 13611

**BONNE VIVANTE DE 56 ANS**  
5'5", poids proportionnel, cherche homme 55-60 ans, 5'8" et plus, veuf, non fumeur, but sérieux. B.V. 12724

**PROFESSIONNELLE DE 43 ANS**  
Monique, 5'3", jolie, autonome, aime théâtre, musique, sports, nature, cherche homme, sincère. B.V. 12745

**BLONDE AUX YEUX BRUNS**  
Micheline, 45 ans, 5'6", 120 lb, belle apparence, non fumeur, cherche homme 45-55 ans, professionnel. B.V. 13114

**PROFESSIONNELLE DE 30 ANS**  
réflecteur de Laval, cherche homme, complice, tendre, affectueux, pour faire une vie de couple. B.V. 13654

**INFIRMIÈRE DE 42 ANS**  
Anne-Louise, 5'7", non fumeur, autonome, aime rire, cherche homme, quarantaine, pour amitié et plus. B.V. 13655

**DYNAMIQUE ET JOVIALE**  
Manon, 35 ans, 5'4", mère, non fumeur, divorcée, responsable, autonome, cherche homme, avec affinités. B.V. 13651

**JOLIE BLONDE CANADIENNE**  
d'origine italienne, cherche homme 40-55 ans, grand, professionnel, bilingue, non fumeur, but sérieux. B.V. 12919

**SECRETARIAIRE DE 50 ANS**  
5', 128 lb, d'allure jeune, non fumeur, sens de l'humour, cherche homme 45 ans et plus, bon métier. B.V. 13573

**DIPLOMÉE EN SOCIOLOGIE**  
Louise, 40 ans, 5'7", 185 lb, brun, yeux bleus, cherche homme beau, grand, mince, cultivé, passionné. B.V. 12611

**SENSUELLE ET PASSIONNÉE**  
32 ans, 5'6", belle apparence, non fumeur, romantique, aime sports, cherche homme grand, professionnel. B.V. 12613

**BRUNE AUX YEUX VERTS**  
Josée, 45 ans, 5'7", 105 lb, divorcée, mère, indépendante, cherche homme, pour relation sérieuse. B.V. 12629

**CHARMANTE ET DOUCE, 52 ANS**  
belle apparence, allure jeune, aime nature, lecture, voyages, cherche homme franc, ouvert, chaleureux. B.V. 13423

**PETITE ET DYNAMIQUE DE 38 ANS**  
cherche désespérée, aime vélo, randonnée, 36-42 ans, autonome, sans enfants, non fumeur, professionnel. B.V. 12635

**ÉLÉGANTE ET RAFFINÉE**  
cinquante, 5'7", divorcée, non fumeuse, allure jeune, cherche homme 55-60 ans, libre, honnête, distinguée. B.V. 13245

**ÉBLOUSSANTE ROUSSE**  
distinguée, vive, aime nature, indépendante, désire faire approuver la vie à une jeune millionnaire séduisant. B.V. 13615

**GRANDE ET MINCE**  
39 ans, jolie, ouverte d'esprit, aime ski, randonnée, vélo, natation, cinéma, lecture, cherche homme, avec affinités. B.V. 13047

**FEMME IDEALE**  
belle apparence, autonome, cherche homme 48-60 ans, professionnel, à l'aise, non fumeur, pour partager activités. B.V. 13600

**DE POINTE-AUX-TREMBLES**  
Lorraine, 52 ans, 5'6", 130 lb, cherche homme, 5'9" et plus, positif, sobre, non fumeur, but sérieux. B.V. 13160

**DYNAMIQUE ET POSITIVE**  
48 ans, yeux bleus, signe de Sagittaire, passionnée, aime marche, danse, cherche homme, 50 ans et plus. B.V. 13497

**CHATOINE CHERCHE MATOU**  
5'2", mince et féminine, cherche homme dans la cinquantaine, à l'aise, sociable, sportif, affectueux. B.V. 13613

**PROFESSIONNELLE SPORTIVE DE LAVAL**  
Diane, 41 ans, 5'5", mince, non fumeur, cherche homme, honnête, attentionné, but sérieux. B.V. 12937

**SÉRIEUSE ET AUTONOME**  
Diane, 37 ans, jolie, espiègle, simple, franche, mère, cherche homme, autonome, volontaire morale dans la vie. B.V. 13625

**RAFFINÉE ET CULTIVÉE**  
Johanne, 40 ans, fidèle, autonome, aime rire, cherche homme né entre le 24 juillet et le 23 août de 1947. B.V. 13636

**FEMME DE COEUR ET DE TÊTE**  
Louise, 49 ans, 5'4", 160 lb, non fumeur, cherche homme, cinquantaine, tendre, avec affinités. B.V. 13635

**DE BELLE APPARENCE**  
Pauline, 50 ans, 5'5", 135 lb, d'allure jeune, non fumeur, aime nature, cherche homme, doux, romantique, but sérieux. B.V. 13638

**POLYGLOTTE AUX YEUX BLEUS**  
5'7", 120 lb, cherche homme 40-46 ans, professionnel, universitaire, non fumeur, belle apparence. B.V. 13650

**EUROPÉENNE D'ORIGINE TCHÈQUE**  
quarantaine, universitaire, esprit jeune, 2 enfants, cherche professionnelle, grand, cultivé, humoriste. B.V. 13537

**ENSEIGNANTE AUX YEUX BLEUS**  
5'8", blonde, proportionnée, enjouée, active, aime vélo, cherche homme, 45 ans environ, 6', non fumeur. B.V. 13275

**CULTIVÉE ET SPORTIVE**  
60 ans, grande, mince, jolie, honnête, bonnes manières, humour, aime voyage, cherche homme, saltimbanque, beau. B.V. 12501

**VEUVE DE 55 ANS**  
5'5", 140 lb, jolie, en forme, non fumeuse, aime nature, humour, active, cherche homme pour relation stable. B.V. 13534

**MINCE ET FÉMININE**  
5'7", rieuse, affectueuse, jolie, cherche homme dans la cinquantaine, sociable, sportif, à l'aise. B.V. 13548

**PROFESSEUR UNIVERSITAIRE**  
Quarantaine, 5'8", mince, non fumeur, cherche homme 45-55 ans, 5'9" et plus, non fumeur, cultivé. B.V. 13565

**SPORTIVE ET PASSIONNÉE**  
Micheline, 34 ans, mère de 3 ados, cherche homme pour sorties, relation sérieuse. B.V. 13569

**PRÉ-RETRAITÉE DE 56 ANS**  
5'11", 115 lb, ex-professeure, divorcée, douce, cherche homme 50-60 ans, 5'8" et plus, instruit, sobre. B.V. 13556

**POUR VÉRITABLE ET GRAND AMOUR**  
39 ans, ex-millionnaire, cherche homme très doux, intelligent, millionnaire, sincère, honnête. B.V. 19134

**DOUCE BRUNE AUX YEUX VERTS**  
grande, mince, aime nature, cinéma, cherche professionnel ou homme d'affaires 50-58 ans, grand, non fumeur. B.V. 13453

**JOLIE ET ÉLÉGANTE**  
49 ans, 5'11", 114 lb, professionnelle de la santé, cherche professionnel ou homme d'affaire sincère, sérieux. B.V. 12254

**PARISIENNE QUÉBÉCOISE ÉPICURIEUSE**  
cherche homme 60-70 ans, grand, élégant, cultivé, non fumeur, libre, aime la vie, arts. B.V. 13283

**ROMANTIQUE ET DISTINGUÉE**  
cherche homme 60-70 ans, grand, élégant, cultivé, non fumeur, libre, aime la vie, arts. B.V. 13283

**BELLE GRANDE BRUNE**  
cinquante, universitaire, sensible, élégante, cholesteru, aime la vie, voyage, cherche homme, libre, but sérieux. B.V. 13436

### EUROPÉENNE DE 47 ANS

châtain, yeux bleus, cheminement intérieur, aime psychologie, nature, musique, cherche homme. B.V. 12444

**AUTONOME**  
Gisèle-Rolande, avant une voiture, aime cartes, danse, marche, cherche homme dans la soixantaine, éduqué, sociable, bilingue. B.V. 13445

**BRUNE AUX YEUX VERTS**  
Josée, 45 ans, 5'3", 104 lb, divorcée, avec 2 enfants, aime lecture, cherche homme 42-47 ans, 5'8" et plus. B.V. 13403

**PROFESSIONNELLE SPORTIVE**  
41 ans, divorcée, romantique, avec 2 enfants, aime les arts, cherche homme pour sorties et plus. B.V. 13074

**BLEUET À TORONTO**  
30 ans, 6', cherche homme, bon vivant, libre, sportif, humour, sincère, profond d'esprit, avec affinités. B.V. 13405

**FEMME DISTINGUÉE DE 40 ANS**  
5'7", 165 lb, aime plein air, ski, camping, vélo, cherche homme, autonome, respectueux, but sérieux. B.V. 13330

**AIME LES SPORTS**  
Lise, 5'3", mince, non fumeuse, cherche homme dans la cinquantaine, 5'7" et plus, mince, avec affinités. B.V. 13416

**YEUX BLEUS, BASSES LAURENTIDES**  
cinquante, généreuse, affectueuse, humour, cherche homme distingué, non fumeur, préférentiel. B.V. 13468

**LORRAINE, 52 ANS**  
5'6", 130 lb, cherche homme, grand, poids proportionnel, bien dans sa peau, sobre, non fumeur, partager loisirs. B.V. 13153

**BONNE VIVANTE DE 55 ANS**  
5'2", 105 lb, active, en forme, aimant voyages, chats, danse, cherche ami non fumeur, autonome, distingué. B.V. 13473

**JEUNE BRUNE DE 45 ANS**  
5'3", 164 lb, yeux bruns, divorcée, 2 enfants, autonome, cherche homme 42-47 ans, grand, non fumeur. B.V. 13474

**JEUNE D'ALLURE ET DE COEUR**  
50 ans, 5'7", mince, non fumeuse, doux, aimant parler, rire, arts, plein air, cherche homme autonome. B.V. 13494

**PROFESSIONNELLE DE 41 ANS**  
sportive, aime vie, bonne bouffe et compagnie, cherche homme attentif, éponant et honnête. B.V. 13493

### HOMME CHERCHE FEMME

**BELLE TÊTE, YEUX BLEUS**  
Quarantaine, professionnel, honnête, sensible, sensuel, cherche femme 36-44 ans, autonome, avec affinités. B.V. 12980

**PROFESSIONNEL MÉDITERRANÉEN**  
Cinquante, 5'7", 150 lb, cherche femme mince, non fumeuse, aime nature, arts, voyages, but sérieux. B.V. 12990

**JEUNE HOMME DE BONNE FAMILLE**  
Professionnel de 27 ans, aimant l'ouverture et les sports, recherche femme pour relation durable. B.V. 13043

**DOUX ET AFFECTUEUX**  
Lawrence, 47 ans, 5'10", cheveux noirs, yeux pers, non fumeur, cherche femme 35-50 ans, mariée ou non. B.V. 12885

**SPORTIF ET ROMANTIQUE**  
Paul, 50 ans, 5'8", 170 lb, belle apparence, aime vélo, patin, ski, cherche femme, avec affinités. B.V. 12945

**DE POINTE-AUX-TREMBLES**  
Richard, 44 ans, 6', 185 lb, non fumeur, aime sports, resto, cinéma, plein air, cherche femme, 30-45 ans, mince. B.V. 12942

**DE LAVAL**  
Pierre, 35 ans, 5'7", 140 lb, cherche femme, douce, cultivée, ouverte d'esprit, aime plaisirs insolites. B.V. 12755

**HONNÊTE ET FIDÈLE**  
François, 34 ans, 5'11", 165 lb, brun, yeux bruns, non fumeur, cherche femme 25-35 ans, but sérieux. B.V. 13162

**BRUN AUX YEUX BRUNS**  
Sylvain, 34 ans, 5'10", 170 lb, aime cinéma, théâtre, resto, cherche femme 25-35 ans, 5'2"-5'7", 110-140 lb. B.V. 12874



## Voici pourquoi les fonds de placement sont maintenant accessibles à tous.

**Parce que** la gamme des Fonds Desjardins permet de satisfaire tous les investisseurs, des plus prudents aux plus audacieux. Parce que les Fonds Desjardins sont disponibles dans plus de 1 200 caisses Desjardins ou tout simplement en composant le 1 800 711-6100. Parce que près de 2 000 conseillers accrédités peuvent vous aider à faire le bon choix. Parce que ce sont des Fonds Desjardins.

Service  
téléphonique  
du lundi au  
vendredi de  
8 h à 20 h

**1 800 711-6100**

  
**LES FONDS  
DESJARDINS**

Les Fonds Desjardins et les Fonds Diversifiés Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les caisses Desjardins et dans les Centres de Gestion privée Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir.

 **Desjardins** pour s'aider soi-même